

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 18568 Numéro SIREN : 572 185 684 Nom ou dénomination : CLUB MED
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2022 sous le numéro de dépôt 116369



Club Med

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Club Med

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Club Med,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Club Med relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.10 « Retraites et autres avantages à long-terme » de l'annexe qui expose les impacts du changement de méthode comptable relatif à l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.5.1 « Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels décrit les modalités d'évaluation retenues pour les titres de participation. Nous avons apprécié le caractère approprié de la méthodologie mise en œuvre, examiné en tant que de besoin la documentation préparée dans ce cadre, apprécié les données retenues et revu les calculs effectués par votre société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Sébastien Huet

CLUB MED SAS

COMPTES SOCIAUX AU 31 décembre 2021

Tableaux de synthèse	2
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexes aux comptes sociaux	5
Note 1. Faits marquants de l'exercice	5
Note 2. Règles et méthodes comptables	7
Note 3. Notes sur le bilan	13
Note 4. Notes sur le Compte de résultat	24
Note 5. Informations diverses	27
Note 6. Effectif moyen	29
Note 7. Filiales et Participations	30
Note 8. Eléments concernant les entreprises liées et les participations	32
Note 9. Rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la Société Mère	33
Note 10. Participation	34
Note 11. Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	35

TABLEAUX DE SYNTHESE

BILAN

Actif

(en millions d'euros)

		31/12/2020	31/12/2021		
		Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Frais de recherche et développement					
Logiciels et licences		50	170	(122)	48
Fonds commercial		11	13	(3)	10
Autres immobilisations incorporelles			1	(1)	
Immobilisations incorporelles en cours		8	8		8
Immobilisations incorporelles	3-1	69	192	(126)	66
Terrains		1	1		1
Constructions		1	17	(16)	1
Constructions sur sol d'autrui		29	112	(89)	23
Installations techniques, matériel et outillage		17	60	(46)	14
Autres immobilisations corporelles		27	64	(41)	23
Immobilisations corporelles	3-2	75	254	(192)	62
Immobilisations corporelles en cours	3-2	5	2		2
Titres de participations		184	883	(771)	112
Créances rattachées à des participations		9	7		7
Prêts et autres immobilisations financières		33	41	(2)	39
Immobilisations financières	3-3	226	931	(773)	158
Total de l'Actif Immobilisé		375	1 379	(1 091)	288
Stocks	3-4-1	10	11		11
Créances clients	3-4-2	31	54	(5)	49
Autres créances	3-5	399	579	(115)	464
Comptes de dépôts et disponibilités	3-6	29	56		56
Actif circulant		469	700	(120)	580
Charges constatées d'avance	3-13-1	61	69		69
Frais d'émission des emprunts	3-13-4	2	1		1
Ecarts de conversion Actif	3-14	6	7		7
Total de l'Actif		913	2 156	(1 211)	945

Passif

(en millions d'euros)

	Notes	31/12/2020	31/12/2021
Capital social		150	150
Primes d'émission, de fusion, d'apport et autres		110	110
Réserve légale		7	7
Report à nouveau		(98)	(327)
Résultat de l'exercice		(221)	(279)
Capitaux Propres	3-7-1	(52)	(339)
Provisions pour risques		29	36
Provisions pour charges		36	44
Provisions pour risques et charges	3-8	65	80
Emprunts auprès des établissements de crédit		210	197
Emprunts et dettes financières divers		353	518
Emprunts et dettes financières	3-10	563	715
Avances clients		123	132
Fournisseurs		95	140
Dettes fiscales et sociales		44	67
Dettes d'exploitation	3-11	139	207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7	7
Autres dettes		41	74
Dettes diverses	3-12	48	81
Total des dettes		873	1 135
Produits constatés d'avance	3-13-2	24	65
Ecart de conversion passif	3-14	3	4
Total du Passif		913	945

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)

	Notes	2020	2021
Séjours - circuits - transports		430	458
Prestations de services et vente de marchandises		24	88
Chiffre d'affaires	4-1-1	454	546
Production immobilisée		7	11
Autres produits		16	52
Reprises de provisions	4-3	10	13
Total des produits d'exploitation		487	622
Achats	4-2-1	(211)	(322)
Services extérieurs	4-2-2	(231)	(231)
Impôts et taxes		(14)	(8)
Charges de personnel		(140)	(152)
Dotations aux amortissements		(37)	(36)
Dotations aux provisions	4-3	(17)	(8)
Autres charges		(2)	(5)
Total des charges d'exploitation		(652)	(762)
Résultat d'exploitation		(165)	(140)
Produits de participation		1	8
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1	2
Autres intérêts et produits assimilés		4	7
Reprises sur provisions		6	25
Différences positives de change		16	19
Total des produits financiers		28	61
Dotations aux amortissements et provisions		(58)	(158)
Intérêts et charges assimilées		(6)	(10)
Différences négatives de change		(21)	(19)
Autres charges financières		(5)	(8)
Total des charges financières		(90)	(195)
Résultat financier	4-4	(62)	(134)
Résultat courant avant impôt		(227)	(274)
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
- Produits de cessions des éléments d'actifs		18	3
- Autres produits exceptionnels			
Reprises sur provisions et transferts de charge		1	6
Total des produits exceptionnels		19	9
Sur opérations de gestion			(1)
Sur opérations en capital			
- Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		(6)	(8)
- Autres charges exceptionnelles			
Dotations aux amortissements et provisions		(8)	(6)
Total des charges exceptionnelles		(14)	(15)
Résultat exceptionnel	4-5	5	(6)
Impôts		1	1
Résultat net		(221)	(279)

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

La société Club Med SAS, ci-après la Société, est une société de droit français dont le siège social est situé au 11, rue de Cambrai – 75957 Paris Cedex 19.

Les informations ci-après constituent l'annexe aux états financiers de l'exercice social de 12 mois clôturant le 31 décembre 2021. Les comptes sont exprimés en millions d'euros (M€) sauf indication contraire.

Note 1. Faits marquants de l'exercice

1.1. Evénements significatifs

- **La Société**

La gestion et la direction de la Société sont assurées par un Président et un Directeur Général, investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des limites détaillées au point 1.3 du rapport de gestion.

La totalité des actions de la Société sont détenues par la société Club Med Invest.

La Société fait partie de Fosun Tourism Group, dont les actions sont cotées à la Bourse de Hong Kong depuis décembre 2018. Fosun Tourism Group regroupe l'ensemble des activités touristiques de Fosun International Ltd, holding ultime du Groupe.

- **Crise sanitaire mondiale Covid-19**

La société, comme tous les acteurs du tourisme, a été très affectée par la crise du covid-19 avec la fermeture de l'Espace Schengen d'une part et des stations de ski françaises et italiennes d'autre part. Néanmoins, au deuxième semestre, on a observé une reprise de l'activité : le nombre de clients a augmenté de 17% sur un an par rapport à 2020 (dont -67% au premier semestre et +120% au deuxième) et le Chiffre a augmenté de 20% par rapport à 2020 (dont -79% au premier semestre et +179% au deuxième). La société a fait preuve d'une forte résilience et d'une grande agilité pour naviguer au travers des difficultés.

Pour préserver la trésorerie, les mesures suivantes ont été prises :

- Actions commerciales : les clients qui annulaient leurs vacances se sont vu proposer un avoir avec la possibilité de reporter leur séjour au lieu d'un remboursement
- Capacité des resorts ajustée au volume d'affaires
- Fermeture de la plupart des resorts ou fonctionnement à faible capacité jusqu'en mai 2021
- La capacité a fait l'objet d'ajustements supplémentaires au cours de l'année en fonction de la demande et de la possibilité d'opérer les resorts, à la suite des dérogations locales aux restrictions covid-19
- Ressources Humaines :
 - Pendant les fermetures, la plupart des employés (bureaux) a travaillé à distance avec des outils appropriés
 - Les recrutements ont été limités, si bien que le nombre d'employés permanents dans les bureaux a diminué de 15% en 2021 par rapport à 2020
 - Le chômage partiel, pour les salariés permanents et saisonniers, a été maintenu pendant la majeure partie de l'année en France et aussi dans les autres pays, où des régimes équivalents étaient disponibles
 - Les autres salariés ont été invités à accepter une baisse de salaire ou un congé sans solde par semaine, et/ou se sont vu proposer une fin de contrat anticipée d'un commun accord
- Limitation des investissements aux indispensables
- Tenant compte du contexte de Force Majeure, négociation avec nos partenaires pour ajuster les loyers des contrats de location pendant la période de fermeture obligatoire et/ou convenir d'un retard de paiement (impact sur la trésorerie uniquement)

La société a eu droit et demandé à l'État français des aides pour couvrir l'impact de la fermeture des resorts demandée par les autorités ; ce montant a été enregistré dans le résultat d'exploitation (autres produits).

La société a aussi pu bénéficier en France de réductions, d'exonérations de charges sociales et a pu obtenir des paiements différés.

- **Intégration fiscale**

La Société est membre du groupe fiscal constitué par Club Med Holding. Si la convention d'intégration prévoit un principe général de neutralité, elle permet cependant la prise en compte par la Société des déficits imputables sur une base élargie pour le calcul de sa contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés. Le montant de l'IS comptabilisé prend en compte ces spécificités.

- **Mouvements sur les filiales**

Mouvements des titres de participation et comptes rattachés au cours de l'exercice :

- Sortie des Titres de Club Med UK suite à sa liquidation
- Cession des Titres de la SEM PAT

- **Activité commerciale**

La société commercialise à titre principal des séjours tout compris dans ses villages de vacances haut de gamme et des circuits Découverte. Ces séjours sont vendus à travers le réseau direct (site internet, agences en propre) ainsi que par l'intermédiaire d'un réseau indirect d'agences de voyages. Pour accroître ses ventes directes, la société a développé un réseau de franchises. Concernant ses ventes indirectes, la société conclut des partenariats long-terme avec des réseaux d'agences de voyage.

Dans le cadre de son offre « tout compris », la société propose à ses clients une offre transport (i.e. transport aérien via des compagnies aériennes régulières, « charters », low costs ou bien transport ferroviaire) pour faciliter leur acheminement vers les villages de vacances.

- **Villages**

La Société a exploité 29 villages au cours de l'exercice. Ceux-ci se répartissent entre 3 modes d'exploitation : propriété, location ou contrat de management.

Durant l'exercice écoulé, la Société :

- a réalisé l'extension et la rénovation du resort de Peisey Vallandry (Alpes françaises) et de Marrakech le Riad (Maroc)
- a ouvert au public le nouveau Resort 4 Tridents dans les Alpes françaises La Rosière (déjà inauguré en décembre 2020)
- a lancé les travaux de rénovation des resorts de Val d'Isère et de Tignes dans les Alpes françaises
- a fermé les resorts des Tignes Val Claret, Cervinia, Agadir et Vittel Parc qui ne correspondaient plus à sa stratégie

1.2. Evénements postérieurs à la clôture

Les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice, et en particulier ceux liés à la situation en Ukraine et aux sanctions prises à l'égard de la Russie, ont un impact limité sur l'activité du groupe Club Med

Aucun autre événement, susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine de la société au 31 décembre 2021, n'est intervenu depuis la date de clôture.

Note 2. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, aux dispositions légales et réglementaires applicables en France et aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La Société suit les règles édictées par les plans comptables professionnels des industries hôtelières (avis CNC 27 du 21 janvier 1984) et des agences de voyages (avis CNC 34 du 12 mars 1984) et le règlement A.N.C. n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement 2018-01 du 20 avril 2018 et suivants en vigueur.

2.1. Comparabilité des états financiers

Les comptes de la société sont comparables à ceux publiés en 2020.

2.2. Méthodes d'évaluation

La Société applique le règlement CRC n. 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et le règlement CRC n. 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

2.3. Opérations en devises

- **Etablissements exploités à l'étranger**

Les comptes des établissements exploités à l'étranger sont convertis en euros selon la méthode du cours historique :

- pour les immobilisations et les dotations aux amortissements correspondantes, application du taux historique,
- pour les actifs et les passifs monétaires, application du taux de clôture,
- pour le compte de résultat (hors dotations aux amortissements), application du taux moyen de l'exercice.

Les écarts de conversion sont affectés au résultat financier de l'exercice.

- **Siège et villages français**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur euro à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur euro au cours de fin d'exercice. Les écarts résultant de la conversion de ces actifs et passifs en devises sont affectés en écarts de conversion actifs et passifs. Une provision pour risques est constatée pour faire face aux pertes de change latentes.

2.4. Immobilisations incorporelles et corporelles

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques, sauf en ce qui concerne les immobilisations ayant fait l'objet de réévaluation dans le cadre de la loi du 29 décembre 1976.

Les coûts d'emprunts liés au financement d'investissement ne sont pas intégrés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les coûts de développement immobilisés correspondent aux charges engagées à compter de la prise de décision de la société de mener le projet à bien.

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

- Frais de recherche et développement ;
- Logiciels et licences ;
- Fonds commerciaux et droits au bail d'agences commerciales ;
- d'autres immobilisations incorporelles et immobilisations en cours.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production (frais accessoires inclus), au cours de l'exercice durant lequel elles ont été acquises. Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue :

Systèmes d'informations financières et de gestion	
ERP comptable et de gestion	20 ans
Systèmes de reporting	7 à 10 ans
Système de gestion Villages	5 à 10 ans
Gestion RH	3 à 9 ans
Autres systèmes d'information	3 à 5 ans
Systèmes commerciaux	
Système commercial de réservation	26 ans
Internet	3 à 5 ans
Revenue management	13 ans
Autres systèmes commerciaux	3 à 8 ans
Bureautique, logiciels et licences	
	3 à 5 ans

Ces durées d'utilité sont revues à chaque clôture annuelle et modifiées si nécessaire. Ces changements d'estimation sont comptabilisés de manière prospective.

Les durées d'amortissement des logiciels du système commercial ainsi que du système d'informations financières sont rallongées quand le développement de ces applications modifie leur durée de vie.

Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux (immobilisations incorporelles non amortissables) font l'objet d'un test de valeur chaque année. Pour la mise en œuvre de ce test, la Société applique la méthode de la valeur de marché, définie comme "la valeur estimée à laquelle un bien devrait s'échanger à la date de l'évaluation entre un acheteur et un vendeur motivé dans une transaction de gré à gré où les parties agissent en connaissance de cause, prudemment et sans contrainte" en conformité avec les normes en vigueur en France selon la Charte de l'Expertise en Evaluation Immobilière en date de mars 2017.

Lorsque les valeurs ainsi déterminées se révèlent inférieures à la valeur comptable, les actifs sont dépréciés afin de les ramener à leur valeur recouvrable. Celle-ci est définie comme étant la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de vente.

Les fonds commerciaux sont constitués de fonds de commerce et droits au bail d'agences commerciales (note 3.1.1.).

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique qui inclut les coûts d'acquisition ou de production.

Les coûts de production comprennent les coûts des matériels utilisés et la main d'œuvre directe ainsi que le coût du service Construction et Développement.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité des biens revue à chaque clôture annuelle et modifiées si nécessaire. Ces changements d'estimation sont comptabilisés de manière prospective.

Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque la durée d'utilité estimée est différente.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Terrassements, fondations, structures	50 ans
Charpente, toiture	30 ans
Maçonnerie, cloisonnement	25 ans
Installations techniques (plomberie, électricité, chauffage, ...)	20 ans
Equipements hôteliers fixes	15 ans
Aménagements (menuiserie, revêtements, vitrerie, ...)	10 ans
Autres	3 à 10 ans

Les immobilisations corporelles présentant des indices de perte de valeur font l'objet d'un test. Lorsque la valeur d'utilité ou de marché des immobilisations est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée pour ramener les actifs à leur valeur de réalisation.

En cas de construction ou rénovation des villages, les coûts engagés figurent en immobilisations en cours jusqu'à la date d'ouverture du village, point de départ de la mise en service de ces immobilisations.

2.5. Immobilisations financières

2.5.1. Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition, diminué des éventuelles dépréciations constituées dès lors que la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Les coûts des titres inscrits au bilan ne comprennent pas les frais liés à leur acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés en devises étrangères. Néanmoins, compte tenu de la méthode d'appréciation de la valeur d'inventaire, une baisse du cours de la devise n'est pas systématiquement suffisante pour justifier une dépréciation des titres.

La valeur d'inventaire est ajustée le cas échéant pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les critères retenus sont :

- les éléments historiques ayant servi à apprécier la valeur d'origine des titres ;
- les éléments actuels tels que la rentabilité de l'entreprise ou la valeur réelle des actifs sous-jacents ;
- les éléments futurs correspondant aux perspectives de rentabilité ou de réalisation et aux tendances de la conjoncture économique.

L'appréciation de la valeur des titres tient compte en particulier de la maturité de l'activité (par exemple si l'activité est dans une période de lancement, aucune provision n'est constituée si la rentabilité future est assurée).

La dépréciation est enregistrée sur les titres puis sur les prêts, les comptes courants et ensuite, si nécessaire, une provision pour risques est constituée.

2.5.2. Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts à long-terme consentis à des sociétés dans lesquelles la Société possède une participation. A chaque clôture, le caractère recouvrable des prêts est apprécié et une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable.

2.5.3. Prêts et autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont des dépôts et cautionnements versés et des autres créances immobilisées. Le principe de dépréciation est le même que pour les créances rattachées à des participations.

2.6. Stocks

Les stocks liés à l'activité d'exploitation sont comptabilisés au plus faible du coût, calculé selon la méthode du « coût moyen pondéré », et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour leur achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks liés à l'activité de promotion immobilière des villages sont comptabilisés comme suit : les coûts de construction sont comptabilisés au débit des comptes de stocks, sans transiter par le compte de résultat, en application de la méthode dérogatoire prévue par le plan comptable des promoteurs immobiliers. Les variations de stocks sont constatées en fonction de la réalisation de la vente des villages.

2.7. Créances

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des dépréciations des montants estimés non recouvrables.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que la société ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Le montant de la dépréciation varie en fonction des possibilités réelles de recouvrement de la créance, évaluée avec prudence sur la base de la situation patrimoniale du débiteur, de la complexité de l'action de recouvrement et de la situation générale du marché. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.8. Comptes de dépôts et disponibilités

Les comptes de dépôts sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme : ils comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois et des SICAV monétaires facilement convertibles en trésorerie. Ils sont très liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les actifs de trésorerie sont comptabilisés à leur valeur historique. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, elle ne peut être retenue comme valeur au bilan ; dans le cas contraire la moins-value latente éventuelle donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

2.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société :

- a une obligation à l'égard d'un tiers (légale ou implicite) résultant d'un événement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour sinistres correspondent à l'estimation faite par un courtier d'assurances des risques liés aux litiges de responsabilité civile et bagages déclarés aux 31 octobre de chaque exercice.

2.10. Retraites et autres avantages à long-terme

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel la Société est implantée, les salariés de la Société bénéficient de différents régimes de retraite complémentaire, d'indemnités de fin de carrière et autres avantages long terme. Une description des principaux régimes de la société est donnée en note 3.9.

Le Groupe a décidé d'appliquer la nouvelle interprétation de la norme IAS 19 faite par l'IFRIC IC en mai 2021. Dans ses comptes sociaux, la Société a également décidé d'aligner ses principes et méthodes comptables sur ceux appliqués dans les comptes consolidés du Groupe en application de la version modifiée du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

- 1) Régimes à cotisations définies

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, la Société comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, la société n'étant pas engagée au-delà des cotisations versées.

- 2) Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies sont évalués suivant une méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés. Cette méthode nécessite la prise en compte d'hypothèses actuarielles long terme sur les données démographiques (rotation du personnel, mortalité) et financières (augmentation des salaires, taux d'actualisation). Ces paramètres sont revus chaque année.

L'incidence des changements d'hypothèses actuarielles sur le montant de l'engagement est enregistrée en écarts actuariels.

L'augmentation de l'engagement liée au passage du temps est enregistrée en résultat financier.

L'application de la nouvelle recommandation de l'ANC vient modifier la période de répartition des droits à prestation.

3) Traitement des écarts actuariels

L'application de la recommandation de l'ANC 2013-02 mise à jour a conduit la Société à abandonner la méthode du corridor. Les gains et pertes actuariels cumulés et non reconnus au 31 décembre 2020 ont été enregistrés en report à nouveau en contrepartie de la valeur des engagements de retraite et autres avantages.

Les écarts actuariels (gains et pertes) de l'exercice sont désormais comptabilisés immédiatement en produit ou en charge.

4) Coûts des services passés

Les variations des engagements consécutives à une modification de régime sont des coûts des services passés. Ils sont enregistrés immédiatement en résultat lorsque les droits sont acquis ou étalés sur la période d'acquisition des droits.

5) Réduction de droits ou liquidation de régime

Les effets de la réduction de droits ou de liquidation de régime sont constatés en résultat à la date où se produit la réduction ou la liquidation. Le résultat enregistré correspond à l'évaluation de l'obligation qui est réduite, évaluée à la date de réduction ou de liquidation, ainsi que de la reconnaissance immédiate des écarts actuariels et du coût des services passés correspondant.

2.11. Dettes financières

Les frais liés à la mise en place de la ligne de crédit confirmée et des autres emprunts sont étalés en frais d'émission sur la durée de vie des emprunts.

2.12. Instruments financiers

La Société a recours à l'utilisation d'instruments financiers pour couvrir les expositions en devises pour des échéances inférieures ou égales à un an.

Les couvertures étant affectées à des événements devant se réaliser l'exercice suivant, les pertes et les gains non réalisés, résultant de la réévaluation des instruments de couverture sont différés lors de la survenance de la transaction.

2.13. Chiffre d'affaires

Les prestations de services :

- le chiffre d'affaires "séjours" est comptabilisé au prorata de la consommation du séjour,
- le chiffre d'affaires "transports" est comptabilisé en fonction de la date effective de déplacement,
- les autres prestations sont enregistrées au compte de résultat dans la période où elles sont réalisées,

Les ventes de produits : le revenu est comptabilisé lors de la livraison et du transfert de propriété.

Note 3. Notes sur le bilan

3.1. Immobilisations incorporelles

3.1.1. Valeurs brutes

(en millions d'euros)

	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions et autres diminutions	Mises en service et autres	Valeur brute au 31/12/2021
Logiciels et licences ⁽¹⁾	156	6		8	170
Fonds commercial ⁽²⁾	13				13
Autres immobilisations incorporelles	1				1
Immobilisations incorporelles en cours ⁽¹⁾	8	8		(8)	8
Total des immobilisations incorporelles brutes	178	14			192

⁽¹⁾ Les augmentations de l'exercice concernent principalement les systèmes informatiques commerciaux et Sites Internet.

⁽²⁾ Fonds de commerce et droits au bail d'agences commerciales.

3.1.2. Amortissements et dépréciations

(en millions d'euros)

	Amortissements et dépréciations au 31/12/2020	Dotations	Diminutions et Reprises	Mises en service et autres	Amortissements et dépréciations au 31/12/2021
Logiciels et licences ⁽¹⁾	(106)	(16)			(122)
Fonds commercial	(2)	(1)			(3)
Autres immobilisations incorporelles	(1)				(1)
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(109)	(17)			(126)

⁽¹⁾ Les augmentations de l'exercice portent principalement sur les systèmes informatiques commerciaux et sites Internet.

3.2. Immobilisations corporelles

3.2.1. Valeurs brutes

(en millions d'euros)

	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions et autres diminutions	Mises en service et autres	Valeur brute au 31/12/2021
Terrains	1				1
Constructions, Installations techniques, matériel et équipements ⁽¹⁾	227	4	(42)		189
Autres immobilisations corporelles	64	4	(4)		64
Immobilisations corporelles en cours	5	1	(4)		2
Total des immobilisations corporelles brutes	297	9	(50)		256

⁽¹⁾ Les principaux investissements de l'exercice ont été réalisés sur les villages de Peisey pour 1,8 M€ et Pragelato pour 0,8 M€.

Les principales diminutions de l'exercice correspondent à la fin des exploitations des villages de Cervinia (24) M€, Agadir (6,6) M€ et Tignes Val Claret (12) M€.

3.2.2. Amortissements et dépréciations

(en millions d'euros)

	Amortissements et dépréciations au 31/12/2020	Dotations	Diminutions et Reprises	Mises en service et autres	Amortissements et dépréciations au 31/12/2021	
Constructions, Installations techniques, matériel et équipements des villages ⁽¹⁾	(180)	(14)	43		(151)	⁽¹⁾
Autres immobilisations corporelles	(37)	(7)	3		(41)	
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(217)	(21)	46		(192)	

⁽¹⁾ Les principales reprises de l'exercice correspondent aux mises au rebut sur les villages

3.3. Immobilisations financières

3.3.1. Valeurs brutes

(en millions d'euros)

	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions et autres diminutions	Reclassements et autres	Valeur brute au 31/12/2021
Participations ⁽¹⁾	886		(3)		883
Créances rattachées à des participations ⁽²⁾	9			(2)	7
Prêts et autres immobilisations financières ⁽³⁾	35	15	(10)	1	41
Activité commerciale	930	15	(13)	(1)	931

⁽¹⁾ Les participations sont détaillées en Note 7

⁽²⁾ Le solde de 7 M€ est constitué par la créance rattachée à la participation dans la société Club Med Hellas (Cf Note 7)

⁽³⁾ Cette rubrique comprend principalement :

- le dépôt du village de Turquoise pour 12 M€
- des dépôts de garantie pour 7 M€ pour des licences de tourisme
- les prêts accordés au titre de la participation à l'effort construction pour 9 M€
- le prêt VACAP pour 5 M€
- Dépôt de Garantie pour l'exploitation du village de Marbella pour 6 M€

Les mouvements de l'année s'expliquent de la façon suivante:

(en millions d'euros)

	Acquisitions	Cessions et autres diminutions	Reclassements et autres
Augmentation de capital par incorporation de créances			
Cessions		(3)	
Liquidation Club Med UK		(3)	
Filiales et Participations		(3)	
Prêts		(1)	
Action Logement		(1)	
Autres			(2)
Club Med Hellas			(2)
Créances rattachées à des participations		(1)	(2)
Dépôt HSBC Garantie de Cash en GBP		(7)	
Dépôts pour licences de Tourisme	8	(2)	
Dépôt de garantie Bail Samoens	1		
Dépôts garantie pour exploitation Village	6		
Intérêts dépôt Turquoise			1
Prêts et autres immobilisations financières	15	(9)	1
Variations Immobilisations financières	15	(13)	(1)

3.3.2. Dépréciations

(en millions d'euros)

	Amortissements et dépréciations au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclassements et autres	Amortissements et dépréciations au 31/12/2021
Participations ⁽¹⁾	(701)	(88)	18		(771)
Prêts et autres immobilisations financières	(2)				(2)
Total des dépréciations des immobilisations financières	(703)	(88)	18		(773)

⁽¹⁾ Les dotations de l'exercice s'expliquent essentiellement par la dégradation des situations nettes des filiales.

3.4. Stocks et Créances clients

3.4.1. Stocks

(en millions d'euros)

	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur brute au 31/12/2021	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2021
Stocks - Exploitation	10	11		11
Total des Stocks	10	11		11

3.4.2. Créances clients

(en millions d'euros)

	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur brute au 31/12/2021	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2021
Créances clients	31	54	(5)	49
Total des créances clients	31	54	(5)	49

3.5. Autres créances

(en millions d'euros)

	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur brute au 31/12/2021	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2021
Fournisseurs débiteurs, avances versées et avoirs à recevoir	14	15		15
Comptes courants débiteurs ⁽¹⁾	340	502	(113)	389
Créances fiscales et sociales	32	50		50
Autres créances ⁽²⁾	13	12	(2)	10
Total des autres créances	399	579	(115)	464

⁽¹⁾ L'augmentation des comptes courants débiteurs (valeur brute) pour 104 M€ s'explique principalement par l'augmentation du compte-courant avec Club Med Amérique du Nord pour 15 M€, avec Club Med Asie pour 52 M€, avec Club Med Vacations pour 18 M€.

⁽²⁾ La diminution des autres créances est essentiellement due à l'aboutissement des projets de nouveaux villages démarrés sur les exercices précédents.

3.6. Comptes de dépôts et disponibilités

(en millions d'euros)

	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur brute au 31/12/2021	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2021
Banques / Caisses	29	56		56
Total Disponibilités	29	56		56

3.7. Variation des capitaux propres

(en millions d'euros)

	au 31/12/2020 avant affectation du résultat de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice 2020	Résultat de l'exercice	Augmentat ion de capital	Distribu tion	Changement de Méthode	au 31/12/2021 avant affectation du résultat de l'exercice
Nombre d'actions de 4 euros	37 426 201						37 426 201
Capital social	150						150
Primes d'émission, de fusion, d'apport et autres	110						110
Réserve légale	7						7
Report à nouveau ⁽¹⁾	(98)	(221)				(8)	(327)
Résultat de l'exercice	(221)	221	(279)				(279)
Capitaux Propres	(52)		(279)			(8)	(339)

3.8. Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)

	Provisions au 31/12/2020	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Changement de Méthode	Reclasse ment	Provisions au 31/12/2021
Engagements de retraite ⁽¹⁾	22	3	(2)		8		31
Responsabilité civile	2	1		(1)			2
Risques financiers (provisions situations nettes filiales)	21	6					27
Perte de change	6	7	(6)				7
Autres provisions pour risques							
- provisions pour litiges y.c. fiscaux ⁽²⁾	12	1	(4)			(6)	4
- restructurations et fermetures de sites	2	8	(5)	(1)		6	9
Total des provisions pour risques et charges	65	26	(17)	(2)	8		80

⁽¹⁾ Les modalités de calcul de la provision liée aux engagements de retraite sont décrites en note 2.10. Le détail de calcul figure en note 3.9

⁽²⁾ Provisions pour litiges regroupant divers contentieux commerciaux, prud'homaux et administratifs. La nature de l'activité et l'implantation dans plusieurs pays aux réglementations différentes sont sources de difficultés opérationnelles et peuvent conduire à des situations litigieuses avec les fournisseurs, les propriétaires, le personnel, voire les administrations locales.

• Actifs et passifs éventuels

Sur l'exercice 2011, une société ayant acquis, en 2005 auprès du Groupe, un ensemble immobilier en Italie, a assigné Club Med SAS à comparaître devant un tribunal afin d'obtenir la nullité, l'annulation ou la résolution du contrat de vente, la restitution du prix de cession et des dommages et intérêts. Le tribunal de première instance a condamné Club Med SAS le 16 janvier 2018 à indemniser l'acquéreur à hauteur de 3 M€. Club Med SAS considèrait ces conclusions dépourvues de fondement juridique et a interjeté appel de cette décision et en a obtenu le sursis à son exécution. Sur le fondement d'un complément d'expertise, le 10 juillet 2019, le tribunal de première instance a rejeté les demandes d'indemnisation complémentaires du plaignant, qui a ainsi fait appel de cette nouvelle décision. Le 6 octobre 2020, la cours d'appel a rejeté les demandes complémentaires du plaignant et a réduit le montant de la condamnation de première instance de Club Med à 1.1 M€. En avril 2021, la partie adverse a formé un pourvoi en Cassation.

3.9. Engagements de retraite : régimes à prestations définies

3.9.1. Principales hypothèses actuarielles

Les engagements sont déterminés suivant un calcul actuariel utilisant la méthode des unités de crédits projetés. Cette méthode nécessite la prise en compte d'hypothèses actuarielles long terme sur les données démographiques (rotation du personnel, mortalité) et financières (augmentation des salaires, taux d'actualisation). Ces paramètres sont revus chaque année. L'incidence des changements d'hypothèses actuarielles sur le montant de l'engagement est enregistrée en écarts actuariels.

Les hypothèses retenues par la Société sur les principaux plans sont les suivantes :

3.9.2. Situation des régimes à prestations définies postérieures à l'emploi

	31/12/2020	31/12/2021
Taux d'actualisation	0,3%	0,8%
Hypothèse de progression des salaires à long terme (non cadre)	1,9%	2%
Hypothèse de progression des salaires à long terme (cadre)	3,3%	3,4%

3.9.3. Evolutions des régimes à prestations définies

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Dette actuarielle à l'ouverture	27	24
Changement de méthode d'évaluation		8
Coûts des services rendus	3	2
Coût financier (effet actualisation)		
(Gains)/Pertes actuariels générés dans l'exercice		
Réduction de régime		
Prestations payées	(6)	(3)
Dette actuarielle à la clôture	24	30

3.9.4. Analyse de la charge enregistrée en résultat

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Coûts des services rendus	(3)	(3)
Amortissements des pertes et gains actuariels	(1)	
Total coût du personnel	(4)	(3)
Effet actualisation		
Total du résultat financier		
Total (charges) / produits	(4)	(3)

3.9.5. Retraite complémentaire des dirigeants

Les dirigeants bénéficient d'un régime de retraite complémentaire à cotisation définie géré par un organisme extérieur. Le montant des cotisations représente 5% de leur rémunération brute pour la part plafonnée à 8 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale, au-delà le taux de cotisation est de 10%.

Le montant des cotisations versé à ce régime au titre des membres du Comité de Direction Générale s'est élevé à 0.21 M€ dans l'exercice.

3.10. Dettes financières

3.10.1. Emprunts et dettes financières

(en millions d'euros)

Dettes	31/12/2020	31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	210	197
Emprunts	207	173
Ligne de crédit syndiqué		
Capex Line		
Intérêts courus	1	1
Concours bancaires courants	2	23
Emprunts et dettes financières divers	353	518
Dépôts et cautionnements reçus	3	3
Autres emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants créditeurs	84	144
Dettes rattachées à des participations	266	371
Total emprunts et dettes financières	563	715

La dette nette s'élève à 659 M€, contre 534 M€ l'année précédente, essentiellement à cause des besoins de liquidité, conséquence de la crise COVID-19. Elle est répartie de la manière suivante :

1) Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit pour 197 M€ dont :

- Emprunt bancaire syndiqué - Ligne de crédit revolving pour 70 M€ :
 - Mise en place en août 2019 lors du refinancement de la dette bancaire existante
 - à échéance en août 2024
 - rémunéré au taux variable Euribor 6 mois + 1.85%
 - les frais d'émission des emprunts (0.7 M€) sont étalés sur la durée de vie de la ligne
- Emprunt de type « Schuldschein » (Placement Privé Allemand) pour 23 M€ :
 - émis le 30 octobre 2017 pour un montant de 35 M€
 - remboursable en 3 annualités identiques étalées de novembre 2021 à novembre 2023
 - rémunéré au taux fixe de 3.446%
 - les intérêts sont versés annuellement
 - les frais de mise en place (0,5 M€) sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt.
- Emprunt bancaire syndiqué - Tranche B pour 80 M€ :
 - mis en place en août 2019 lors du refinancement de la dette bancaire existante
 - remboursable in-fine en août 2024.
 - à taux variable Euribor 6 mois flooré +2,25%
 - les intérêts sont versés semestriellement ;

L'ensemble de ces lignes est soumis au respect de covenants bancaires. Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, le Groupe a obtenu une première suspension d'application des covenants jusqu'en juin 2021, qui a été étendue, les 20 et 29 janvier 2021, jusqu'en juin 2022, moyennant la mise en place d'un covenant de liquidité trimestriel applicable à partir du 31 mars 2021.

2) Les emprunts vis-à-vis de son actionnaire, Club Med Invest :

Compte tenu de la prolongation des impacts de la crise du covid-19, l'actionnaire unique de la Société a négocié en janvier 2021 auprès de ses banques un Prêt Garanti par l'Etat de 70 M€ et auprès de son actionnaire un Prêt d'Actionnaire pour 50 M€. Ces deux emprunts viennent s'ajouter au 180 M€ de Prêt Garanti par l'Etat et au 80 M€ de Prêt d'Actionnaire négociés par Club Med Invest en juin 2020. L'ensemble de ces montants levés ont été entièrement mis à disposition de la Société via :

- Un prêt moyen terme de 120 M€ :
 - remboursable par échéance semestrielle de 10 M€, en février et août de chaque année, à compter d'août 2021 jusqu'en février 2024
 - dont la part résiduelle de 60 M€ est remboursable à maturité en août 2024
 - rémunéré au taux fixe de 2.80%
 - dont les intérêts sont versés semestriellement
- Un prêt moyen terme de 180 M€, miroitant les conditions du financement de Club Med Invest pour le Prêt Garanti par l'Etat octroyé en juin 2020, y compris les conditions de rémunération et de remboursement :
 - Jusqu'en juin 2021, la rémunération est composée d'une part intérêt fixée à 0% et d'une commission de garantie fixée à 0.5% de l'encours
 - Après juin 2021, la rémunération est composée d'une part d'intérêt payable semestriellement, au taux variable Euribor 6 mois flooré +0,54%, et d'une commission de garantie fixée à 1.00% entre juin 2021 et juin 2023, puis 2.00% jusqu'à la maturité du prêt
 - Le remboursement s'effectuera en 4 amortissements annuels de 45M€ entre juin 2023 et juin 2026
- Un prêt moyen terme de 70 M€, miroitant les conditions du financement de CM Invest pour le Prêt Garanti par l'Etat octroyé en janvier 2021, y compris les conditions de rémunération et de remboursement :
 - Pour l'année 2021, la rémunération est composée d'une part intérêts fixée à 0% et d'une commission de garantie fixée à 0.5% de l'encours
 - A compter de janvier 2022, la rémunération est composée d'une part intérêt payable semestriellement, au taux variable Euribor 6 mois flooré +0,48%, et d'une commission de garantie fixée à 1.00% entre janvier 2022 et janvier 2024, puis 2.00% jusqu'à la maturité du prêt
 - Le remboursement s'effectuera en 3 amortissements annuels de 23M€ entre janvier 2024 et janvier 2026.

En plus des Prêts Garantis par l'Etat présentés ci-dessus, l'actionnaire unique de la Société a souscrit en décembre 2021 à des Obligations Relance pour un montant de 44M€. L'ensemble du montant levé a été mis à disposition de la Société via compte courant d'actionnaire.

- Filiales

Les emprunts et dettes financières comprennent également les comptes courants créditeurs à taux variable avec les filiales pour 144 M€.

3.10.2. Analyse globale par devise

Les emprunts et les dettes financières sont principalement libellés en euros.

3.10.3. Emprunts et dettes financières : analyse par taux d'intérêts

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Dettes financières à taux fixe	379	470
Dettes financières à taux variable	184	245
Total emprunts et dettes financières	563	715

3.11. Dettes d'exploitation

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Fournisseurs	59	69
Fournisseurs - factures non parvenues	36	71
Total Fournisseurs et comptes rattachés	95	140
Personnel	14	20
Organismes sociaux	19	40
Impôts et taxes	11	7
Total Dettes fiscales et sociales	44	67
Total Dettes d'exploitation	139	207

3.12. Dettes diverses

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Fournisseurs d'immobilisations	6	5
Fournisseurs d'immobilisations - factures non parvenues	1	2
Total Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7	7
Comptes courants	31	68
Créditeurs divers	10	6
Total Dettes diverses	41	74
Total autres dettes	48	81

3.13. Comptes de régularisation

3.13.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent, par nature, aux éléments indiqués ci-dessous qui concernent les achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Achats de transports	32	31
Loyers payés d'avance	23	25
Forfaits séjours, pensions, circuits et autres prestations hôtelières	2	6
Achats de marchandises, de matières premières et autres prestations de services	4	7
Total des charges constatées d'avance	61	69

3.13.2. Produits constatés d'avance

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Activité commerciale	24	65
Activité Promotion Immobilière		
Total des produits constatés d'avance	24	65

3.13.3. Produits à recevoir

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Clients - factures à établir	2	3
Fournisseurs - avoirs à recevoir	7	9
Créances fiscales et sociales	5	28
Autres produits à recevoir	1	
Total des produits à recevoir	15	40

3.13.4. Charges à payer

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Intérêts sur emprunts et découverts bancaires	1	1
Fournisseurs - factures non parvenues	36	71
Fournisseurs - factures non parvenues sur immobilisations		2
Personnel et autres organismes sociaux	13	22
Etat	3	2
Autres charges à payer	3	1
Total des charges à payer	56	99

3.13.5. Frais d'émission des emprunts

Il s'agit des honoraires et frais d'engagements liés à la souscription d'emprunts et de lignes de crédit syndiqué.

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Frais d'émission des emprunts	2	1

3.14. Ecart de conversion

Ecart de conversion Actif :

(en millions d'euros par devises)

	31/12/2020	31/12/2021
Dinar tunisien	1	
Dollar américain		1
Autres	5	6
Total Ecart de conversion Actif	6	7

Ecart de conversion Passif :

(en millions d'euros par devises)

	31/12/2020	31/12/2021
Dollar américain		2
Livre Sterling	1	
Autres	2	2
Total Ecart de conversion Passif	3	4

Note 4. Notes sur le Compte de résultat

4.1. Chiffre d'affaires

4.1.1. Chiffre d'affaires par catégorie d'activité

(en millions d'euros)

	2020	2021
Séjours - circuits - transports	430	458
Prestations de services	16	81
Vente de marchandises	8	7
Total du Chiffre d'affaires	454	546

Les effets de la crise sanitaire Codiv-19 mondiale, commencée en 2020, ont perdurés en 2021 ; le chiffre d'affaire baisse de 48% par rapport à 2019 (1043 M€), avant crise COVID, après une baisse de 56% en 2020.

4.1.2. Chiffre d'affaires par marché géographique

(en millions d'euros)

	2020	2021
France Métropolitaine	307	410
Etranger	147	136
Chiffre d'affaires par marchés géographiques	454	546

4.2. Charges d'exploitation

4.2.1. Charges d'exploitation : achats

(en millions d'euros)

	2020	2021
Achats de marchandises et de matières premières	28	28
Forfaits séjours, pensions, circuits et autres prestations hôtelières	82	139
Achats de transports	65	70
Prestations de services	20	71
Autres achats	16	14
Total des Achats	211	322
% du chiffre d'affaires	46%	59%

Les achats de forfaits sont essentiellement constitués des achats de prestations par les filiales du groupe en dehors du périmètre de la société.

4.2.2. Charges d'exploitation : services extérieurs

(en millions d'euros)

	2020	2021
Locations immobilières	100	93
Entretien et maintenance	22	23
Commissions	23	26
Commissions cartes de crédit	1	2
Publicité, promotion	12	12
Assurances	6	6
Honoraires	15	15
Autres services extérieurs	52	54
Total des Services extérieurs	231	231
% du chiffre d'affaires	51%	42%

4.2.3. Charges d'exploitation : charges de personnel

(en millions d'euros)

	2020	2021
Charges de personnel	140	152
% du chiffre d'affaires	31%	28%

4.3. Dotations et reprises de provisions d'exploitation

(en millions d'euros)

	2020	2021
Provisions pour risques et charges	(1)	2
Provisions sur clients et comptes rattachés		
Provisions sur stocks et en cours		
Provisions sur immobilisations	(6)	2
Total des dotations et reprises d'exploitation	(7)	4

4.4. Résultat financier

(en millions d'euros)

	2020	2021
Impact Business :	(13)	(10)
Intérêts	(4)	(9)
Résultat de change	(9)	
Amortissement des frais d'émission des emprunts		(1)
Provision engagement de retraite	(1)	
Autres		
Impact Holding : (Charges) / Produits des filiales :	(49)	(124)
Impact dépréciations des filiales	(53)	(138)
Dividendes reçus		8
Intérêts sur prêts, emprunts et Comptes Courants	4	6
Total du résultat financier	(62)	(134)

4.5. Résultat exceptionnel

(en millions d'euros)

	2020	2021
Cessions immobilisations incorporelles, corporelles et financières ⁽¹⁾	10	(5)
Coûts de sorties de villages	(5)	5
Plan de Sauvegarde de l'Emploi		(6)
Autres		
Total résultat exceptionnel	5	(6)

⁽¹⁾ Montant en 2020 lié essentiellement à la plus-value de cession des Titres SIGHC pour 11 M€ et en 2021 à la liquidation de la société CM UK (2,4) M€.

4.6. Impôts sur les sociétés

- Créances et dettes d'impôts différés non comptabilisés

La Société dispose, au 31 décembre 2021, d'un déficit reportable de 386 millions d'euros en France.

Note 5. Informations diverses

5.1. Créances et dettes par échéance

(en millions d'euros)

Créances	31/12/2021	à un an	à 1 an au plus
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	7		7
Prêts	14	5	9
Autres immobilisations financières	27		27
Total des créances de l'actif immobilisé	48	5	43
De l'actif circulant			
Créances clients	54	54	
Créances fiscales et sociales	50	50	
Groupe et associés	502	294	208
Fournisseurs débiteurs, avances versées et avoirs à recevoir	15	15	
Autres créances	12	12	
Total des créances de l'actif circulant	633	425	208
Charges constatées d'avance	69	69	
Frais d'émission des emprunts	1	1	
Total des créances	751	500	251

(en millions d'euros)

Dettes	31/12/2021	à un an	à 1 an au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	197	24	173	
Emprunts et dettes financières divers	518	31	340	147
Total emprunts et dettes financières	715	55	513	147
Avances et acomptes clients	132	132		
Fournisseurs et comptes rattachés	140	140		
Dettes fiscales et sociales	67	67		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7	7		
Groupe et associés	68	68		
Autres créances	6	6		
Total des dettes	420	420		
Produits constatés d'avance	65	65		
Total des dettes	1 200	540	513	147

5.2. Engagements hors bilan donnés ou reçus

(en millions d'euros)

Catégories d'engagements	Total	Divers (loyers, prêts, cessions...)	Sociétés consolidées par intégration globale
<u>Engagements et cautions donnés</u>			
Europe - Afrique	188	118	70
Amérique du Nord	30	1	29
Amérique du Sud			
Asie/Pacifique	16	2	14
Total engagements / cautions donnés	234	121	113
<u>Engagements et cautions reçus</u>			
Reçus Agences de voyages	8	8	
Abandon de créances (clause retour à meilleure fortune)	46		46
Constructions - travaux Chantiers			
Développement	6	6	
Total des engagements et cautions reçus	60	14	46
<u>Engagements réciproques</u>			
Montants non utilisés d'un crédit confirmé	10	10	
Achats de devises à terme	43	43	
Ventes de devises à terme	25	25	
Total des engagements réciproques	78	78	

L'indemnité due en cas de cessation des fonctions du Président et du Directeur Général (hors cas de licenciement pour faute grave ou lourde) serait d'un montant équivalent à deux années de rémunération brute.

5.3. Engagements de loyers

Détail des engagements minimum au titre de contrats de location simple non résiliables. Les montants sont indexés au dernier taux connu.

(en millions d'euros)

	Total loyers à payer	2022	2023	2024	2025	2026	2027 à au-delà
Loyers restants dus	1 019	102	93	92	88	83	561

Note 6. Effectif moyen

Effectif annuel en équivalent temps plein :

	31/12/2020	31/12/2021
Cadres	604	525
Employés	3 551	5 325
Total	4 155	5 850
qui peut se décomposer en :		
Cadres et employés permanents (siège, bureaux de pays et G.O. villages)	1 718	1 453
Autres personnels villages	2 437	4 397

Note 7. Filiales et Participations

(en millions d'euros)	% déten	Capit aux propres *	Valeur comptable des titres	Dépréciations des titres	Créances rattachées aux participations	Prêts et Autres Immobilisations financières **	Dépréciations des prêts et avances	Valeur nette comptable des titres, prêts	Montant des cautions et avals	Résultat du dernier exercice clos	C.A. du dernier exercice clos	Dividendes perçus pendant l'exercice
Filiales												
Club Med Amérique du Nord	100,00	479	497	(473)				24		(19)		
Club Med Amérique du Sud	100,00	138	105	(105)						(1)		
Club Med Centre d'Appel Européen	100,00	(7)	17	(17)								
Club Med A	100,00											
Club Med Digital	100,00											
Club Med Marine	100,00	3	32	(30)			2			(5)	1	
Club Med Property Holding	100,00											
Domaine de Dieulefit	100,00	7	8				8					
Société des Villages de Vacances	100,00	2	1				1		30			
Société de Gestion Hôtelière et de Tourisme	100,0	(7)	7	(7)								
Total Filiales Françaises			667	(632)				35	30			
Akdeniz Turistik Tesisler	100,00		40	(40)							1	
Albion Development Ltd	100,00	2	5	(3)			2					
Club Med Asie	100,00	72	5	(5)					2			
Club Med Deutschland	100,00	(8)	3	(3)					8			
Club Med Holland	100,00	1	1				1		1		1	
Club Med Ukraine	100,00	(1)									1	
Club Med Russia	100,00	4							1		16	
Club Med Viagens	100,00		2	(2)							1	
Club Méditerranée Belgique	100,00	13	15	(2)			13		9	(1)		
Club Méditerranée Espagne	100,00		3	(2)			1				2	
Club Méditerranée Hellas	100,00	38	99	(61)	7		45					
Club Méditerranée Israël	100,00	4	6	(2)			4		2	2	2	
Club Méditerranée Services Europe Ltd	100,0	1										
Club Méditerranée Suisse	100,00	4	7	(3)			4		3	2	26	
CM Bazic	100,00		2	(2)								
Holiday Villages Management Services	100,0	(35)	1	(1)					38	(11)	1	
Servicios Auxiliares del Club Méditerranée	100,0	6	7	(1)			6					
SVV Seychelles	100,00	27							24	24	(1)	
Société de Gestion Touristique du Cap	100,0	(8)							4			
Club Med South Africa	100,00											
Vacances Proprietary Ltd	100,00	2									3	
Total Filiales Etrangères			196	(127)	7			76	92			8
Total Filiales			863	(759)	7			111	122			8

(en millions d'euros)	% déten	Capitaux propres *	Valeur comptabl e des titres	Dépréciations des titres	Créances rattachées aux participations **	Prêts et Autres Immobilisation s financières **	Dépréciations des prêts et avances	Valeur nette comptable des titres, prêts	Montant des cautions et avals	Résultat du dernier exercice clos	C.A. du dernier exercice clos	Dividendes perçus pendant l'exercice
Participations												
Belladona Company for Hotel and Tourism	50,00		5	(5)								
CMVT Holdings	25,00											
Holiday Hotels	50,00	12	3					3	2	1	2	
Club Med Voyage (Tunisie)	49,00										0	
Immobiliaria Challenger (1)	33,33		1	(1)								
Société de Promotion et de Financement Touristique Carthago (2)	32,24	5	11	(6)				5				
Total Participations Etrangères			20	(12)				8	2			
Total Participations			20	(12)				8	2			
Total Général			883	(771)	7			119	124			8

Les filiales sont les sociétés dont le pourcentage de détention est supérieur à 50%. Les participations sont les sociétés dont le pourcentage de détention est compris entre 10 et 50% du capital.
Les informations concernant les Filiales et les participations sont basées sur les comptes consolidés IFRS au 31/12/21.

* Capitaux propres y compris résultat de l'exercice

** Y compris intérêts sur prêts

(1) Bilan et compte de résultat non disponibles

(2) Chiffre d'affaires non disponible

Au 31 décembre 2021, la Société détient 10 filiales françaises, 21 filiales étrangères et 6 participations étrangères.

Note 8. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

(en millions d'euros)

	Montants bruts concernant les entreprises	
	liées	en participation
<u>Actif</u>		
Titres de participations	863	20
Créances rattachées à des participations	7	
Prêts et autres immobilisations financières		
Autres créances	472	30
<u>Passif</u>		
Autres dettes Groupe	68	
Autres dettes financières	100	44
<u>Résultat</u>		
Produits de participation (dividendes)	8	
Autres produits financiers	27	
Charges financières	(163)	

⁽¹⁾ y compris dotations et reprises de provisions liées aux situations nettes des filiales

Note 9. Rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la Société Mère

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Montant brut des rémunérations globales des membres du Comité de Direction Générale y compris les dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice	4,6	3,5

Note 10. Participation

Aucune réserve de participation n'a été dégagée au titre de l'exercice dans le cadre de l'accord dérogatoire du Groupe.

Note 11. Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société entre dans le périmètre de consolidation par intégration globale de la société Club Med Holding. La société Club Med Holding est une SAS, son siège est à l'adresse suivante : 11 rue de Cambrai, 75019 Paris.

Les comptes consolidés de Club Med Holding sont intégrés dans les étés financiers de la société Fosun Tourism Group côté à la bourse de Hong-kong. Fosun Tourism Group regroupe l'ensemble des activités touristiques de Fosun International LTD qui constitue la hoding ultime du groupe.

CLUB MED SAS
Société par actions simplifiée au capital de 149.704.804 euros
Siège social : 11, rue de Cambrai - 75019 Paris
572 185 684 R.C.S. Paris
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 AVRIL 2022**

(...)

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de la Société, soit une perte de (279.331.289,31) euros, en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élèvera désormais à (606 810 789,86) euros.

Il est précisé que le compte report à nouveau avant l'affectation du résultat était de (319 046 113,68) euros, après l'affectation du résultat de 2021 ce compte aurait dû s'élever à (598 377 402,99) euros. Toutefois, le changement de méthode de l'application de la recommandation ANC-2013-02 révisée du 5 novembre 2021 relative à la méthode d'évaluation des engagements de retraite a généré un écart qui a été imputé sur le poste report à nouveau.

L'Associé Unique prend acte, conformément aux dispositions légales, qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

(...)

Pour extrait certifié conforme à l'original


Michel Wolfowski
Directeur Général



Club Med

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Club Med

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Club Med,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Club Med relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.10 « Retraites et autres avantages à long-terme » de l'annexe qui expose les impacts du changement de méthode comptable relatif à l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.5.1 « Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels décrit les modalités d'évaluation retenues pour les titres de participation. Nous avons apprécié le caractère approprié de la méthodologie mise en œuvre, examiné en tant que de besoin la documentation préparée dans ce cadre, apprécié les données retenues et revu les calculs effectués par votre société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Sébastien Huet

CLUB MED SAS

COMPTES SOCIAUX AU 31 décembre 2021

Tableaux de synthèse	2
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexes aux comptes sociaux	5
Note 1. Faits marquants de l'exercice	5
Note 2. Règles et méthodes comptables	7
Note 3. Notes sur le bilan	13
Note 4. Notes sur le Compte de résultat	24
Note 5. Informations diverses	27
Note 6. Effectif moyen	29
Note 7. Filiales et Participations	30
Note 8. Eléments concernant les entreprises liées et les participations	32
Note 9. Rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la Société Mère	33
Note 10. Participation	34
Note 11. Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	35

TABLEAUX DE SYNTHÈSE

BILAN

Actif

(en millions d'euros)

		31/12/2020	31/12/2021		
		Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Frais de recherche et développement					
Logiciels et licences		50	170	(122)	48
Fonds commercial		11	13	(3)	10
Autres immobilisations incorporelles			1	(1)	
Immobilisations incorporelles en cours		8	8		8
Immobilisations incorporelles	3-1	69	192	(126)	66
Terrains		1	1		1
Constructions		1	17	(16)	1
Constructions sur sol d'autrui		29	112	(89)	23
Installations techniques, matériel et outillage		17	60	(46)	14
Autres immobilisations corporelles		27	64	(41)	23
Immobilisations corporelles	3-2	75	254	(192)	62
Immobilisations corporelles en cours	3-2	5	2		2
Titres de participations		184	883	(771)	112
Créances rattachées à des participations		9	7		7
Prêts et autres immobilisations financières		33	41	(2)	39
Immobilisations financières	3-3	226	931	(773)	158
Total de l'Actif Immobilisé		375	1 379	(1 091)	288
Stocks	3-4-1	10	11		11
Créances clients	3-4-2	31	54	(5)	49
Autres créances	3-5	399	579	(115)	464
Comptes de dépôts et disponibilités	3-6	29	56		56
Actif circulant		469	700	(120)	580
Charges constatées d'avance	3-13-1	61	69		69
Frais d'émission des emprunts	3-13-4	2	1		1
Ecarts de conversion Actif	3-14	6	7		7
Total de l'Actif		913	2 156	(1 211)	945

Passif

(en millions d'euros)

	Notes	31/12/2020	31/12/2021
Capital social		150	150
Primes d'émission, de fusion, d'apport et autres		110	110
Réserve légale		7	7
Report à nouveau		(98)	(327)
Résultat de l'exercice		(221)	(279)
Capitaux Propres	3-7-1	(52)	(339)
Provisions pour risques		29	36
Provisions pour charges		36	44
Provisions pour risques et charges	3-8	65	80
Emprunts auprès des établissements de crédit		210	197
Emprunts et dettes financières divers		353	518
Emprunts et dettes financières	3-10	563	715
Avances clients		123	132
Fournisseurs		95	140
Dettes fiscales et sociales		44	67
Dettes d'exploitation	3-11	139	207
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7	7
Autres dettes		41	74
Dettes diverses	3-12	48	81
Total des dettes		873	1 135
Produits constatés d'avance	3-13-2	24	65
Ecart de conversion passif	3-14	3	4
Total du Passif		913	945

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)

	Notes	2020	2021
Séjours - circuits - transports		430	458
Prestations de services et vente de marchandises		24	88
Chiffre d'affaires	4-1-1	454	546
Production immobilisée		7	11
Autres produits		16	52
Reprises de provisions	4-3	10	13
Total des produits d'exploitation		487	622
Achats	4-2-1	(211)	(322)
Services extérieurs	4-2-2	(231)	(231)
Impôts et taxes		(14)	(8)
Charges de personnel		(140)	(152)
Dotations aux amortissements		(37)	(36)
Dotations aux provisions	4-3	(17)	(8)
Autres charges		(2)	(5)
Total des charges d'exploitation		(652)	(762)
Résultat d'exploitation		(165)	(140)
Produits de participation		1	8
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1	2
Autres intérêts et produits assimilés		4	7
Reprises sur provisions		6	25
Différences positives de change		16	19
Total des produits financiers		28	61
Dotations aux amortissements et provisions		(58)	(158)
Intérêts et charges assimilées		(6)	(10)
Différences négatives de change		(21)	(19)
Autres charges financières		(5)	(8)
Total des charges financières		(90)	(195)
Résultat financier	4-4	(62)	(134)
Résultat courant avant impôt		(227)	(274)
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
- Produits de cessions des éléments d'actifs		18	3
- Autres produits exceptionnels			
Reprises sur provisions et transferts de charge		1	6
Total des produits exceptionnels		19	9
Sur opérations de gestion			(1)
Sur opérations en capital			
- Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		(6)	(8)
- Autres charges exceptionnelles			
Dotations aux amortissements et provisions		(8)	(6)
Total des charges exceptionnelles		(14)	(15)
Résultat exceptionnel	4-5	5	(6)
Impôts		1	1
Résultat net		(221)	(279)

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

La société Club Med SAS, ci-après la Société, est une société de droit français dont le siège social est situé au 11, rue de Cambrai – 75957 Paris Cedex 19.

Les informations ci-après constituent l'annexe aux états financiers de l'exercice social de 12 mois clôturant le 31 décembre 2021. Les comptes sont exprimés en millions d'euros (M€) sauf indication contraire.

Note 1. Faits marquants de l'exercice

1.1. Evénements significatifs

- **La Société**

La gestion et la direction de la Société sont assurées par un Président et un Directeur Général, investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des limites détaillées au point 1.3 du rapport de gestion.

La totalité des actions de la Société sont détenues par la société Club Med Invest.

La Société fait partie de Fosun Tourism Group, dont les actions sont cotées à la Bourse de Hong Kong depuis décembre 2018. Fosun Tourism Group regroupe l'ensemble des activités touristiques de Fosun International Ltd, holding ultime du Groupe.

- **Crise sanitaire mondiale Covid-19**

La société, comme tous les acteurs du tourisme, a été très affectée par la crise du covid-19 avec la fermeture de l'Espace Schengen d'une part et des stations de ski françaises et italiennes d'autre part. Néanmoins, au deuxième semestre, on a observé une reprise de l'activité : le nombre de clients a augmenté de 17% sur un an par rapport à 2020 (dont -67% au premier semestre et +120% au deuxième) et le Chiffre a augmenté de 20% par rapport à 2020 (dont -79% au premier semestre et +179% au deuxième). La société a fait preuve d'une forte résilience et d'une grande agilité pour naviguer au travers des difficultés.

Pour préserver la trésorerie, les mesures suivantes ont été prises :

- Actions commerciales : les clients qui annulaient leurs vacances se sont vu proposer un avoir avec la possibilité de reporter leur séjour au lieu d'un remboursement
- Capacité des resorts ajustée au volume d'affaires
- Fermeture de la plupart des resorts ou fonctionnement à faible capacité jusqu'en mai 2021
- La capacité a fait l'objet d'ajustements supplémentaires au cours de l'année en fonction de la demande et de la possibilité d'opérer les resorts, à la suite des dérogations locales aux restrictions covid-19
- Ressources Humaines :
 - Pendant les fermetures, la plupart des employés (bureaux) a travaillé à distance avec des outils appropriés
 - Les recrutements ont été limités, si bien que le nombre d'employés permanents dans les bureaux a diminué de 15% en 2021 par rapport à 2020
 - Le chômage partiel, pour les salariés permanents et saisonniers, a été maintenu pendant la majeure partie de l'année en France et aussi dans les autres pays, où des régimes équivalents étaient disponibles
 - Les autres salariés ont été invités à accepter une baisse de salaire ou un congé sans solde par semaine, et/ou se sont vu proposer une fin de contrat anticipée d'un commun accord
- Limitation des investissements aux indispensables
- Tenant compte du contexte de Force Majeure, négociation avec nos partenaires pour ajuster les loyers des contrats de location pendant la période de fermeture obligatoire et/ou convenir d'un retard de paiement (impact sur la trésorerie uniquement)

La société a eu droit et demandé à l'État français des aides pour couvrir l'impact de la fermeture des resorts demandée par les autorités ; ce montant a été enregistré dans le résultat d'exploitation (autres produits).

La société a aussi pu bénéficier en France de réductions, d'exonérations de charges sociales et a pu obtenir des paiements différés.

- **Intégration fiscale**

La Société est membre du groupe fiscal constitué par Club Med Holding. Si la convention d'intégration prévoit un principe général de neutralité, elle permet cependant la prise en compte par la Société des déficits imputables sur une base élargie pour le calcul de sa contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés. Le montant de l'IS comptabilisé prend en compte ces spécificités.

- **Mouvements sur les filiales**

Mouvements des titres de participation et comptes rattachés au cours de l'exercice :

- Sortie des Titres de Club Med UK suite à sa liquidation
- Cession des Titres de la SEM PAT

- **Activité commerciale**

La société commercialise à titre principal des séjours tout compris dans ses villages de vacances haut de gamme et des circuits Découverte. Ces séjours sont vendus à travers le réseau direct (site internet, agences en propre) ainsi que par l'intermédiaire d'un réseau indirect d'agences de voyages. Pour accroître ses ventes directes, la société a développé un réseau de franchises. Concernant ses ventes indirectes, la société conclut des partenariats long-terme avec des réseaux d'agences de voyage.

Dans le cadre de son offre « tout compris », la société propose à ses clients une offre transport (i.e. transport aérien via des compagnies aériennes régulières, « charters », low costs ou bien transport ferroviaire) pour faciliter leur acheminement vers les villages de vacances.

- **Villages**

La Société a exploité 29 villages au cours de l'exercice. Ceux-ci se répartissent entre 3 modes d'exploitation : propriété, location ou contrat de management.

Durant l'exercice écoulé, la Société :

- a réalisé l'extension et la rénovation du resort de Peisey Vallandry (Alpes françaises) et de Marrakech le Riad (Maroc)
- a ouvert au public le nouveau Resort 4 Tridents dans les Alpes françaises La Rosière (déjà inauguré en décembre 2020)
- a lancé les travaux de rénovation des resorts de Val d'Isère et de Tignes dans les Alpes françaises
- a fermé les resorts des Tignes Val Claret, Cervinia, Agadir et Vittel Parc qui ne correspondaient plus à sa stratégie

1.2. Événements postérieurs à la clôture

Les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice, et en particulier ceux liés à la situation en Ukraine et aux sanctions prises à l'égard de la Russie, ont un impact limité sur l'activité du groupe Club Med

Aucun autre événement, susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine de la société au 31 décembre 2021, n'est intervenu depuis la date de clôture.

Note 2. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, aux dispositions légales et réglementaires applicables en France et aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La Société suit les règles édictées par les plans comptables professionnels des industries hôtelières (avis CNC 27 du 21 janvier 1984) et des agences de voyages (avis CNC 34 du 12 mars 1984) et le règlement A.N.C. n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement 2018-01 du 20 avril 2018 et suivants en vigueur.

2.1. Comparabilité des états financiers

Les comptes de la société sont comparables à ceux publiés en 2020.

2.2. Méthodes d'évaluation

La Société applique le règlement CRC n. 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et le règlement CRC n. 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

2.3. Opérations en devises

- **Etablissements exploités à l'étranger**

Les comptes des établissements exploités à l'étranger sont convertis en euros selon la méthode du cours historique :

- pour les immobilisations et les dotations aux amortissements correspondantes, application du taux historique,
- pour les actifs et les passifs monétaires, application du taux de clôture,
- pour le compte de résultat (hors dotations aux amortissements), application du taux moyen de l'exercice.

Les écarts de conversion sont affectés au résultat financier de l'exercice.

- **Siège et villages français**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur euro à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur euro au cours de fin d'exercice. Les écarts résultant de la conversion de ces actifs et passifs en devises sont affectés en écarts de conversion actifs et passifs. Une provision pour risques est constatée pour faire face aux pertes de change latentes.

2.4. Immobilisations incorporelles et corporelles

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques, sauf en ce qui concerne les immobilisations ayant fait l'objet de réévaluation dans le cadre de la loi du 29 décembre 1976.

Les coûts d'emprunts liés au financement d'investissement ne sont pas intégrés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les coûts de développement immobilisés correspondent aux charges engagées à compter de la prise de décision de la société de mener le projet à bien.

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

- Frais de recherche et développement ;
- Logiciels et licences ;
- Fonds commerciaux et droits au bail d'agences commerciales ;
- d'autres immobilisations incorporelles et immobilisations en cours.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production (frais accessoires inclus), au cours de l'exercice durant lequel elles ont été acquises. Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue :

Systèmes d'informations financières et de gestion	
ERP comptable et de gestion	20 ans
Systèmes de reporting	7 à 10 ans
Système de gestion Villages	5 à 10 ans
Gestion RH	3 à 9 ans
Autres systèmes d'information	3 à 5 ans
Systèmes commerciaux	
Système commercial de réservation	26 ans
Internet	3 à 5 ans
Revenue management	13 ans
Autres systèmes commerciaux	3 à 8 ans
Bureautique, logiciels et licences	
	3 à 5 ans

Ces durées d'utilité sont revues à chaque clôture annuelle et modifiées si nécessaire. Ces changements d'estimation sont comptabilisés de manière prospective.

Les durées d'amortissement des logiciels du système commercial ainsi que du système d'informations financières sont rallongées quand le développement de ces applications modifie leur durée de vie.

Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux (immobilisations incorporelles non amortissables) font l'objet d'un test de valeur chaque année. Pour la mise en œuvre de ce test, la Société applique la méthode de la valeur de marché, définie comme "la valeur estimée à laquelle un bien devrait s'échanger à la date de l'évaluation entre un acheteur et un vendeur motivé dans une transaction de gré à gré où les parties agissent en connaissance de cause, prudemment et sans contrainte" en conformité avec les normes en vigueur en France selon la Charte de l'Expertise en Evaluation Immobilière en date de mars 2017.

Lorsque les valeurs ainsi déterminées se révèlent inférieures à la valeur comptable, les actifs sont dépréciés afin de les ramener à leur valeur recouvrable. Celle-ci est définie comme étant la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de vente.

Les fonds commerciaux sont constitués de fonds de commerce et droits au bail d'agences commerciales (note 3.1.1.).

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique qui inclut les coûts d'acquisition ou de production.

Les coûts de production comprennent les coûts des matériels utilisés et la main d'œuvre directe ainsi que le coût du service Construction et Développement.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité des biens revue à chaque clôture annuelle et modifiées si nécessaire. Ces changements d'estimation sont comptabilisés de manière prospective.

Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque la durée d'utilité estimée est différente.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Terrassements, fondations, structures	50 ans
Charpente, toiture	30 ans
Maçonnerie, cloisonnement	25 ans
Installations techniques (plomberie, électricité, chauffage, ...)	20 ans
Equipements hôteliers fixes	15 ans
Aménagements (menuiserie, revêtements, vitrerie, ...)	10 ans
Autres	3 à 10 ans

Les immobilisations corporelles présentant des indices de perte de valeur font l'objet d'un test. Lorsque la valeur d'utilité ou de marché des immobilisations est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée pour ramener les actifs à leur valeur de réalisation.

En cas de construction ou rénovation des villages, les coûts engagés figurent en immobilisations en cours jusqu'à la date d'ouverture du village, point de départ de la mise en service de ces immobilisations.

2.5. Immobilisations financières

2.5.1. Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition, diminué des éventuelles dépréciations constituées dès lors que la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Les coûts des titres inscrits au bilan ne comprennent pas les frais liés à leur acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de clôture pour les sociétés en devises étrangères. Néanmoins, compte tenu de la méthode d'appréciation de la valeur d'inventaire, une baisse du cours de la devise n'est pas systématiquement suffisante pour justifier une dépréciation des titres.

La valeur d'inventaire est ajustée le cas échéant pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les critères retenus sont :

- les éléments historiques ayant servi à apprécier la valeur d'origine des titres ;
- les éléments actuels tels que la rentabilité de l'entreprise ou la valeur réelle des actifs sous-jacents ;
- les éléments futurs correspondant aux perspectives de rentabilité ou de réalisation et aux tendances de la conjoncture économique.

L'appréciation de la valeur des titres tient compte en particulier de la maturité de l'activité (par exemple si l'activité est dans une période de lancement, aucune provision n'est constituée si la rentabilité future est assurée).

La dépréciation est enregistrée sur les titres puis sur les prêts, les comptes courants et ensuite, si nécessaire, une provision pour risques est constituée.

2.5.2. Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts à long-terme consentis à des sociétés dans lesquelles la Société possède une participation. A chaque clôture, le caractère recouvrable des prêts est apprécié et une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable.

2.5.3. Prêts et autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont des dépôts et cautionnements versés et des autres créances immobilisées. Le principe de dépréciation est le même que pour les créances rattachées à des participations.

2.6. Stocks

Les stocks liés à l'activité d'exploitation sont comptabilisés au plus faible du coût, calculé selon la méthode du « coût moyen pondéré », et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour leur achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks liés à l'activité de promotion immobilière des villages sont comptabilisés comme suit : les coûts de construction sont comptabilisés au débit des comptes de stocks, sans transiter par le compte de résultat, en application de la méthode dérogatoire prévue par le plan comptable des promoteurs immobiliers. Les variations de stocks sont constatées en fonction de la réalisation de la vente des villages.

2.7. Créances

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des dépréciations des montants estimés non recouvrables.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que la société ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Le montant de la dépréciation varie en fonction des possibilités réelles de recouvrement de la créance, évaluée avec prudence sur la base de la situation patrimoniale du débiteur, de la complexité de l'action de recouvrement et de la situation générale du marché. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.8. Comptes de dépôts et disponibilités

Les comptes de dépôts sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme : ils comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois et des SICAV monétaires facilement convertibles en trésorerie. Ils sont très liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les actifs de trésorerie sont comptabilisés à leur valeur historique. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, elle ne peut être retenue comme valeur au bilan ; dans le cas contraire la moins-value latente éventuelle donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

2.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société :

- a une obligation à l'égard d'un tiers (légale ou implicite) résultant d'un événement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour sinistres correspondent à l'estimation faite par un courtier d'assurances des risques liés aux litiges de responsabilité civile et bagages déclarés aux 31 octobre de chaque exercice.

2.10. Retraites et autres avantages à long-terme

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel la Société est implantée, les salariés de la Société bénéficient de différents régimes de retraite complémentaire, d'indemnités de fin de carrière et autres avantages long terme. Une description des principaux régimes de la société est donnée en note 3.9.

Le Groupe a décidé d'appliquer la nouvelle interprétation de la norme IAS 19 faite par l'IFRIC IC en mai 2021. Dans ses comptes sociaux, la Société a également décidé d'aligner ses principes et méthodes comptables sur ceux appliqués dans les comptes consolidés du Groupe en application de la version modifiée du 5 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

- 1) Régimes à cotisations définies

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, la Société comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, la société n'étant pas engagée au-delà des cotisations versées.

- 2) Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies sont évalués suivant une méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés. Cette méthode nécessite la prise en compte d'hypothèses actuarielles long terme sur les données démographiques (rotation du personnel, mortalité) et financières (augmentation des salaires, taux d'actualisation). Ces paramètres sont revus chaque année.

L'incidence des changements d'hypothèses actuarielles sur le montant de l'engagement est enregistrée en écarts actuariels.

L'augmentation de l'engagement liée au passage du temps est enregistrée en résultat financier.

L'application de la nouvelle recommandation de l'ANC vient modifier la période de répartition des droits à prestation.

3) Traitement des écarts actuariels

L'application de la recommandation de l'ANC 2013-02 mise à jour a conduit la Société à abandonner la méthode du corridor. Les gains et pertes actuariels cumulés et non reconnus au 31 décembre 2020 ont été enregistrés en report à nouveau en contrepartie de la valeur des engagements de retraite et autres avantages.

Les écarts actuariels (gains et pertes) de l'exercice sont désormais comptabilisés immédiatement en produit ou en charge.

4) Coûts des services passés

Les variations des engagements consécutives à une modification de régime sont des coûts des services passés. Ils sont enregistrés immédiatement en résultat lorsque les droits sont acquis ou étalés sur la période d'acquisition des droits.

5) Réduction de droits ou liquidation de régime

Les effets de la réduction de droits ou de liquidation de régime sont constatés en résultat à la date où se produit la réduction ou la liquidation. Le résultat enregistré correspond à l'évaluation de l'obligation qui est réduite, évaluée à la date de réduction ou de liquidation, ainsi que de la reconnaissance immédiate des écarts actuariels et du coût des services passés correspondant.

2.11. Dettes financières

Les frais liés à la mise en place de la ligne de crédit confirmée et des autres emprunts sont étalés en frais d'émission sur la durée de vie des emprunts.

2.12. Instruments financiers

La Société a recours à l'utilisation d'instruments financiers pour couvrir les expositions en devises pour des échéances inférieures ou égales à un an.

Les couvertures étant affectées à des événements devant se réaliser l'exercice suivant, les pertes et les gains non réalisés, résultant de la réévaluation des instruments de couverture sont différés lors de la survenance de la transaction.

2.13. Chiffre d'affaires

Les prestations de services :

- le chiffre d'affaires "séjours" est comptabilisé au prorata de la consommation du séjour,
- le chiffre d'affaires "transports" est comptabilisé en fonction de la date effective de déplacement,
- les autres prestations sont enregistrées au compte de résultat dans la période où elles sont réalisées,

Les ventes de produits : le revenu est comptabilisé lors de la livraison et du transfert de propriété.

Note 3. Notes sur le bilan

3.1. Immobilisations incorporelles

3.1.1. Valeurs brutes

(en millions d'euros)

	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions et autres diminutions	Mises en service et autres	Valeur brute au 31/12/2021
Logiciels et licences ⁽¹⁾	156	6		8	170
Fonds commercial ⁽²⁾	13				13
Autres immobilisations incorporelles	1				1
Immobilisations incorporelles en cours ⁽¹⁾	8	8		(8)	8
Total des immobilisations incorporelles brutes	178	14			192

⁽¹⁾ Les augmentations de l'exercice concernent principalement les systèmes informatiques commerciaux et Sites Internet.

⁽²⁾ Fonds de commerce et droits au bail d'agences commerciales.

3.1.2. Amortissements et dépréciations

(en millions d'euros)

	Amortissements et dépréciations au 31/12/2020	Dotations	Diminutions et Reprises	Mises en service et autres	Amortissements et dépréciations au 31/12/2021
Logiciels et licences ⁽¹⁾	(106)	(16)			(122)
Fonds commercial	(2)	(1)			(3)
Autres immobilisations incorporelles	(1)				(1)
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(109)	(17)			(126)

⁽¹⁾ Les augmentations de l'exercice portent principalement sur les systèmes informatiques commerciaux et sites Internet.

3.2. Immobilisations corporelles

3.2.1. Valeurs brutes

(en millions d'euros)

	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions et autres diminutions	Mises en service et autres	Valeur brute au 31/12/2021
Terrains	1				1
Constructions, Installations techniques, matériel et équipements ⁽¹⁾	227	4	(42)		189
Autres immobilisations corporelles	64	4	(4)		64
Immobilisations corporelles en cours	5	1	(4)		2
Total des immobilisations corporelles brutes	297	9	(50)		256

⁽¹⁾ Les principaux investissements de l'exercice ont été réalisés sur les villages de Peisey pour 1,8 M€ et Pragelato pour 0,8 M€.

Les principales diminutions de l'exercice correspondent à la fin des exploitations des villages de Cervinia (24) M€, Agadir (6,6) M€ et Tignes Val Claret (12) M€.

3.2.2. Amortissements et dépréciations

(en millions d'euros)

	Amortissements et dépréciations au 31/12/2020	Dotations	Diminutions et Reprises	Mises en service et autres	Amortissements et dépréciations au 31/12/2021	
Constructions, Installations techniques, matériel et équipements des villages ⁽¹⁾	(180)	(14)	43		(151)	⁽¹⁾
Autres immobilisations corporelles	(37)	(7)	3		(41)	
Total des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(217)	(21)	46		(192)	

⁽¹⁾ Les principales reprises de l'exercice correspondent aux mises au rebut sur les villages

3.3. Immobilisations financières

3.3.1. Valeurs brutes

(en millions d'euros)

	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions et autres diminutions	Reclassements et autres	Valeur brute au 31/12/2021
Participations ⁽¹⁾	886		(3)		883
Créances rattachées à des participations ⁽²⁾	9			(2)	7
Prêts et autres immobilisations financières ⁽³⁾	35	15	(10)	1	41
Activité commerciale	930	15	(13)	(1)	931

⁽¹⁾ Les participations sont détaillées en Note 7

⁽²⁾ Le solde de 7 M€ est constitué par la créance rattachée à la participation dans la société Club Med Hellas (Cf Note 7)

⁽³⁾ Cette rubrique comprend principalement :

- le dépôt du village de Turquoise pour 12 M€
- des dépôts de garantie pour 7 M€ pour des licences de tourisme
- les prêts accordés au titre de la participation à l'effort construction pour 9 M€
- le prêt VACAP pour 5 M€
- Dépôt de Garantie pour l'exploitation du village de Marbella pour 6 M€

Les mouvements de l'année s'expliquent de la façon suivante:

(en millions d'euros)

	Acquisitions	Cessions et autres diminutions	Reclassements et autres
Augmentation de capital par incorporation de créances			
Cessions		(3)	
Liquidation Club Med UK		(3)	
Filiales et Participations		(3)	
Prêts		(1)	
Action Logement		(1)	
Autres			(2)
Club Med Hellas			(2)
Créances rattachées à des participations		(1)	(2)
Dépôt HSBC Garantie de Cash en GBP		(7)	
Dépôts pour licences de Tourisme	8	(2)	
Dépôt de garantie Bail Samoens	1		
Dépôts garantie pour exploitation Village	6		
Intérêts dépôt Turquoise			1
Prêts et autres immobilisations financières	15	(9)	1
Variations Immobilisations financières	15	(13)	(1)

3.3.2. Dépréciations

(en millions d'euros)

	Amortissements et dépréciations au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclassements et autres	Amortissements et dépréciations au 31/12/2021
Participations ⁽¹⁾	(701)	(88)	18		(771)
Prêts et autres immobilisations financières	(2)				(2)
Total des dépréciations des immobilisations financières	(703)	(88)	18		(773)

⁽¹⁾ Les dotations de l'exercice s'expliquent essentiellement par la dégradation des situations nettes des filiales.

3.4. Stocks et Créances clients

3.4.1. Stocks

(en millions d'euros)

	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur brute au 31/12/2021	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2021
Stocks - Exploitation	10	11		11
Total des Stocks	10	11		11

3.4.2. Créances clients

(en millions d'euros)

	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur brute au 31/12/2021	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2021
Créances clients	31	54	(5)	49
Total des créances clients	31	54	(5)	49

3.5. Autres créances

(en millions d'euros)

	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur brute au 31/12/2021	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2021
Fournisseurs débiteurs, avances versées et avoirs à recevoir	14	15		15
Comptes courants débiteurs ⁽¹⁾	340	502	(113)	389
Créances fiscales et sociales	32	50		50
Autres créances ⁽²⁾	13	12	(2)	10
Total des autres créances	399	579	(115)	464

⁽¹⁾ L'augmentation des comptes courants débiteurs (valeur brute) pour 104 M€ s'explique principalement par l'augmentation du compte-courant avec Club Med Amérique du Nord pour 15 M€, avec Club Med Asie pour 52 M€, avec Club Med Vacations pour 18 M€.

⁽²⁾ La diminution des autres créances est essentiellement due à l'aboutissement des projets de nouveaux villages démarrés sur les exercices précédents.

3.6. Comptes de dépôts et disponibilités

(en millions d'euros)

	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur brute au 31/12/2021	Dépréciations	Valeur nette au 31/12/2021
Banques / Caisses	29	56		56
Total Disponibilités	29	56		56

3.7. Variation des capitaux propres

(en millions d'euros)

	au 31/12/2020 avant affectation du résultat de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice 2020	Résultat de l'exercice	Augmentat ion de capital	Distribu tion	Changement de Méthode	au 31/12/2021 avant affectation du résultat de l'exercice
Nombre d'actions de 4 euros	37 426 201						37 426 201
Capital social	150						150
Primes d'émission, de fusion, d'apport et autres	110						110
Réserve légale	7						7
Report à nouveau ⁽¹⁾	(98)	(221)				(8)	(327)
Résultat de l'exercice	(221)	221	(279)				(279)
Capitaux Propres	(52)		(279)			(8)	(339)

3.8. Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)

	Provisions au 31/12/2020	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Changement de Méthode	Reclasse ment	Provisions au 31/12/2021
Engagements de retraite ⁽¹⁾	22	3	(2)		8		31
Responsabilité civile	2	1		(1)			2
Risques financiers (provisions situations nettes filiales)	21	6					27
Perte de change	6	7	(6)				7
Autres provisions pour risques							
- provisions pour litiges y.c. fiscaux ⁽²⁾	12	1	(4)			(6)	4
- restructurations et fermetures de sites	2	8	(5)	(1)		6	9
Total des provisions pour risques et charges	65	26	(17)	(2)	8		80

⁽¹⁾ Les modalités de calcul de la provision liée aux engagements de retraite sont décrites en note 2.10. Le détail de calcul figure en note 3.9

⁽²⁾ Provisions pour litiges regroupant divers contentieux commerciaux, prud'homaux et administratifs. La nature de l'activité et l'implantation dans plusieurs pays aux réglementations différentes sont sources de difficultés opérationnelles et peuvent conduire à des situations litigieuses avec les fournisseurs, les propriétaires, le personnel, voire les administrations locales.

• Actifs et passifs éventuels

Sur l'exercice 2011, une société ayant acquis, en 2005 auprès du Groupe, un ensemble immobilier en Italie, a assigné Club Med SAS à comparaître devant un tribunal afin d'obtenir la nullité, l'annulation ou la résolution du contrat de vente, la restitution du prix de cession et des dommages et intérêts. Le tribunal de première instance a condamné Club Med SAS le 16 janvier 2018 à indemniser l'acquéreur à hauteur de 3 M€. Club Med SAS considèrait ces conclusions dépourvues de fondement juridique et a interjeté appel de cette décision et en a obtenu le sursis à son exécution. Sur le fondement d'un complément d'expertise, le 10 juillet 2019, le tribunal de première instance a rejeté les demandes d'indemnisation complémentaires du plaignant, qui a ainsi fait appel de cette nouvelle décision. Le 6 octobre 2020, la cours d'appel a rejeté les demandes complémentaires du plaignant et a réduit le montant de la condamnation de première instance de Club Med à 1.1 M€. En avril 2021, la partie adverse a formé un pourvoi en Cassation.

3.9. Engagements de retraite : régimes à prestations définies

3.9.1. Principales hypothèses actuarielles

Les engagements sont déterminés suivant un calcul actuariel utilisant la méthode des unités de crédits projetés. Cette méthode nécessite la prise en compte d'hypothèses actuarielles long terme sur les données démographiques (rotation du personnel, mortalité) et financières (augmentation des salaires, taux d'actualisation). Ces paramètres sont revus chaque année. L'incidence des changements d'hypothèses actuarielles sur le montant de l'engagement est enregistrée en écarts actuariels.

Les hypothèses retenues par la Société sur les principaux plans sont les suivantes :

3.9.2. Situation des régimes à prestations définies postérieures à l'emploi

	31/12/2020	31/12/2021
Taux d'actualisation	0,3%	0,8%
Hypothèse de progression des salaires à long terme (non cadre)	1,9%	2%
Hypothèse de progression des salaires à long terme (cadre)	3,3%	3,4%

3.9.3. Evolutions des régimes à prestations définies

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Dette actuarielle à l'ouverture	27	24
Changement de méthode d'évaluation		8
Coûts des services rendus	3	2
Coût financier (effet actualisation)		
(Gains)/Pertes actuariels générés dans l'exercice		
Réduction de régime		
Prestations payées	(6)	(3)
Dette actuarielle à la clôture	24	30

3.9.4. Analyse de la charge enregistrée en résultat

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Coûts des services rendus	(3)	(3)
Amortissements des pertes et gains actuariels	(1)	
Total coût du personnel	(4)	(3)
Effet actualisation		
Total du résultat financier		
Total (charges) / produits	(4)	(3)

3.9.5. Retraite complémentaire des dirigeants

Les dirigeants bénéficient d'un régime de retraite complémentaire à cotisation définie géré par un organisme extérieur. Le montant des cotisations représente 5% de leur rémunération brute pour la part plafonnée à 8 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale, au-delà le taux de cotisation est de 10%.

Le montant des cotisations versé à ce régime au titre des membres du Comité de Direction Générale s'est élevé à 0.21 M€ dans l'exercice.

3.10. Dettes financières

3.10.1. Emprunts et dettes financières

(en millions d'euros)

Dettes	31/12/2020	31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	210	197
Emprunts	207	173
Ligne de crédit syndiqué		
Capex Line		
Intérêts courus	1	1
Concours bancaires courants	2	23
Emprunts et dettes financières divers	353	518
Dépôts et cautionnements reçus	3	3
Autres emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants créditeurs	84	144
Dettes rattachées à des participations	266	371
Total emprunts et dettes financières	563	715

La dette nette s'élève à 659 M€, contre 534 M€ l'année précédente, essentiellement à cause des besoins de liquidité, conséquence de la crise COVID-19. Elle est répartie de la manière suivante :

1) Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit pour 197 M€ dont :

- Emprunt bancaire syndiqué - Ligne de crédit revolving pour 70 M€ :
 - Mise en place en août 2019 lors du refinancement de la dette bancaire existante
 - à échéance en août 2024
 - rémunéré au taux variable Euribor 6 mois + 1.85%
 - les frais d'émission des emprunts (0.7 M€) sont étalés sur la durée de vie de la ligne
- Emprunt de type « Schuldschein » (Placement Privé Allemand) pour 23 M€ :
 - émis le 30 octobre 2017 pour un montant de 35 M€
 - remboursable en 3 annualités identiques étalées de novembre 2021 à novembre 2023
 - rémunéré au taux fixe de 3.446%
 - les intérêts sont versés annuellement
 - les frais de mise en place (0,5 M€) sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt.
- Emprunt bancaire syndiqué - Tranche B pour 80 M€ :
 - mis en place en août 2019 lors du refinancement de la dette bancaire existante
 - remboursable in-fine en août 2024.
 - à taux variable Euribor 6 mois flooré +2,25%
 - les intérêts sont versés semestriellement ;

L'ensemble de ces lignes est soumis au respect de covenants bancaires. Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, le Groupe a obtenu une première suspension d'application des covenants jusqu'en juin 2021, qui a été étendue, les 20 et 29 janvier 2021, jusqu'en juin 2022, moyennant la mise en place d'un covenant de liquidité trimestriel applicable à partir du 31 mars 2021.

2) Les emprunts vis-à-vis de son actionnaire, Club Med Invest :

Compte tenu de la prolongation des impacts de la crise du covid-19, l'actionnaire unique de la Société a négocié en janvier 2021 auprès de ses banques un Prêt Garanti par l'Etat de 70 M€ et auprès de son actionnaire un Prêt d'Actionnaire pour 50 M€. Ces deux emprunts viennent s'ajouter au 180 M€ de Prêt Garanti par l'Etat et au 80 M€ de Prêt d'Actionnaire négociés par Club Med Invest en juin 2020. L'ensemble de ces montants levés ont été entièrement mis à disposition de la Société via :

- Un prêt moyen terme de 120 M€ :
 - remboursable par échéance semestrielle de 10 M€, en février et août de chaque année, à compter d'août 2021 jusqu'en février 2024
 - dont la part résiduelle de 60 M€ est remboursable à maturité en août 2024
 - rémunéré au taux fixe de 2.80%
 - dont les intérêts sont versés semestriellement
- Un prêt moyen terme de 180 M€, miroitant les conditions du financement de Club Med Invest pour le Prêt Garanti par l'Etat octroyé en juin 2020, y compris les conditions de rémunération et de remboursement :
 - Jusqu'en juin 2021, la rémunération est composée d'une part intérêt fixée à 0% et d'une commission de garantie fixée à 0.5% de l'encours
 - Après juin 2021, la rémunération est composée d'une part d'intérêt payable semestriellement, au taux variable Euribor 6 mois flooré +0,54%, et d'une commission de garantie fixée à 1.00% entre juin 2021 et juin 2023, puis 2.00% jusqu'à la maturité du prêt
 - Le remboursement s'effectuera en 4 amortissements annuels de 45M€ entre juin 2023 et juin 2026
- Un prêt moyen terme de 70 M€, miroitant les conditions du financement de CM Invest pour le Prêt Garanti par l'Etat octroyé en janvier 2021, y compris les conditions de rémunération et de remboursement :
 - Pour l'année 2021, la rémunération est composée d'une part intérêts fixée à 0% et d'une commission de garantie fixée à 0.5% de l'encours
 - A compter de janvier 2022, la rémunération est composée d'une part intérêt payable semestriellement, au taux variable Euribor 6 mois flooré +0,48%, et d'une commission de garantie fixée à 1.00% entre janvier 2022 et janvier 2024, puis 2.00% jusqu'à la maturité du prêt
 - Le remboursement s'effectuera en 3 amortissements annuels de 23M€ entre janvier 2024 et janvier 2026.

En plus des Prêts Garantis par l'Etat présentés ci-dessus, l'actionnaire unique de la Société a souscrit en décembre 2021 à des Obligations Relance pour un montant de 44M€. L'ensemble du montant levé a été mis à disposition de la Société via compte courant d'actionnaire.

- Filiales

Les emprunts et dettes financières comprennent également les comptes courants créditeurs à taux variable avec les filiales pour 144 M€.

3.10.2. Analyse globale par devise

Les emprunts et les dettes financières sont principalement libellés en euros.

3.10.3. Emprunts et dettes financières : analyse par taux d'intérêts

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Dettes financières à taux fixe	379	470
Dettes financières à taux variable	184	245
Total emprunts et dettes financières	563	715

3.11. Dettes d'exploitation

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Fournisseurs	59	69
Fournisseurs - factures non parvenues	36	71
Total Fournisseurs et comptes rattachés	95	140
Personnel	14	20
Organismes sociaux	19	40
Impôts et taxes	11	7
Total Dettes fiscales et sociales	44	67
Total Dettes d'exploitation	139	207

3.12. Dettes diverses

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Fournisseurs d'immobilisations	6	5
Fournisseurs d'immobilisations - factures non parvenues	1	2
Total Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7	7
Comptes courants	31	68
Créditeurs divers	10	6
Total Dettes diverses	41	74
Total autres dettes	48	81

3.13. Comptes de régularisation

3.13.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent, par nature, aux éléments indiqués ci-dessous qui concernent les achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Achats de transports	32	31
Loyers payés d'avance	23	25
Forfaits séjours, pensions, circuits et autres prestations hôtelières	2	6
Achats de marchandises, de matières premières et autres prestations de services	4	7
Total des charges constatées d'avance	61	69

3.13.2. Produits constatés d'avance

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Activité commerciale	24	65
Activité Promotion Immobilière		
Total des produits constatés d'avance	24	65

3.13.3. Produits à recevoir

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Clients - factures à établir	2	3
Fournisseurs - avoirs à recevoir	7	9
Créances fiscales et sociales	5	28
Autres produits à recevoir	1	
Total des produits à recevoir	15	40

3.13.4. Charges à payer

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Intérêts sur emprunts et découverts bancaires	1	1
Fournisseurs - factures non parvenues	36	71
Fournisseurs - factures non parvenues sur immobilisations		2
Personnel et autres organismes sociaux	13	22
Etat	3	2
Autres charges à payer	3	1
Total des charges à payer	56	99

3.13.5. Frais d'émission des emprunts

Il s'agit des honoraires et frais d'engagements liés à la souscription d'emprunts et de lignes de crédit syndiqué.

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Frais d'émission des emprunts	2	1

3.14. Ecart de conversion

Ecart de conversion Actif :

(en millions d'euros par devises)

	31/12/2020	31/12/2021
Dinar tunisien	1	
Dollar américain		1
Autres	5	6
Total Ecart de conversion Actif	6	7

Ecart de conversion Passif :

(en millions d'euros par devises)

	31/12/2020	31/12/2021
Dollar américain		2
Livre Sterling	1	
Autres	2	2
Total Ecart de conversion Passif	3	4

Note 4. Notes sur le Compte de résultat

4.1. Chiffre d'affaires

4.1.1. Chiffre d'affaires par catégorie d'activité

(en millions d'euros)

	2020	2021
Séjours - circuits - transports	430	458
Prestations de services	16	81
Vente de marchandises	8	7
Total du Chiffre d'affaires	454	546

Les effets de la crise sanitaire Codiv-19 mondiale, commencée en 2020, ont perdurés en 2021 ; le chiffre d'affaire baisse de 48% par rapport à 2019 (1043 M€), avant crise COVID, après une baisse de 56% en 2020.

4.1.2. Chiffre d'affaires par marché géographique

(en millions d'euros)

	2020	2021
France Métropolitaine	307	410
Etranger	147	136
Chiffre d'affaires par marchés géographiques	454	546

4.2. Charges d'exploitation

4.2.1. Charges d'exploitation : achats

(en millions d'euros)

	2020	2021
Achats de marchandises et de matières premières	28	28
Forfaits séjours, pensions, circuits et autres prestations hôtelières	82	139
Achats de transports	65	70
Prestations de services	20	71
Autres achats	16	14
Total des Achats	211	322
% du chiffre d'affaires	46%	59%

Les achats de forfaits sont essentiellement constitués des achats de prestations par les filiales du groupe en dehors du périmètre de la société.

4.2.2. Charges d'exploitation : services extérieurs

(en millions d'euros)

	2020	2021
Locations immobilières	100	93
Entretien et maintenance	22	23
Commissions	23	26
Commissions cartes de crédit	1	2
Publicité, promotion	12	12
Assurances	6	6
Honoraires	15	15
Autres services extérieurs	52	54
Total des Services extérieurs	231	231
% du chiffre d'affaires	51%	42%

4.2.3. Charges d'exploitation : charges de personnel

(en millions d'euros)

	2020	2021
Charges de personnel	140	152
% du chiffre d'affaires	31%	28%

4.3. Dotations et reprises de provisions d'exploitation

(en millions d'euros)

	2020	2021
Provisions pour risques et charges	(1)	2
Provisions sur clients et comptes rattachés		
Provisions sur stocks et en cours		
Provisions sur immobilisations	(6)	2
Total des dotations et reprises d'exploitation	(7)	4

4.4. Résultat financier

(en millions d'euros)

	2020	2021
Impact Business :	(13)	(10)
Intérêts	(4)	(9)
Résultat de change	(9)	
Amortissement des frais d'émission des emprunts		(1)
Provision engagement de retraite	(1)	
Autres		
Impact Holding : (Charges) / Produits des filiales :	(49)	(124)
Impact dépréciations des filiales	(53)	(138)
Dividendes reçus		8
Intérêts sur prêts, emprunts et Comptes Courants	4	6
Total du résultat financier	(62)	(134)

4.5. Résultat exceptionnel

(en millions d'euros)

	2020	2021
Cessions immobilisations incorporelles, corporelles et financières ⁽¹⁾	10	(5)
Coûts de sorties de villages	(5)	5
Plan de Sauvegarde de l'Emploi		(6)
Autres		
Total résultat exceptionnel	5	(6)

⁽¹⁾ Montant en 2020 lié essentiellement à la plus-value de cession des Titres SIGHC pour 11 M€ et en 2021 à la liquidation de la société CM UK (2,4) M€.

4.6. Impôts sur les sociétés

- Créances et dettes d'impôts différés non comptabilisés

La Société dispose, au 31 décembre 2021, d'un déficit reportable de 386 millions d'euros en France.

Note 5. Informations diverses

5.1. Créances et dettes par échéance

(en millions d'euros)

Créances	31/12/2021	à un an	à 1 an au plus
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	7		7
Prêts	14	5	9
Autres immobilisations financières	27		27
Total des créances de l'actif immobilisé	48	5	43
De l'actif circulant			
Créances clients	54	54	
Créances fiscales et sociales	50	50	
Groupe et associés	502	294	208
Fournisseurs débiteurs, avances versées et avoirs à recevoir	15	15	
Autres créances	12	12	
Total des créances de l'actif circulant	633	425	208
Charges constatées d'avance	69	69	
Frais d'émission des emprunts	1	1	
Total des créances	751	500	251

(en millions d'euros)

Dettes	31/12/2021	à un an	à 1 an au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	197	24	173	
Emprunts et dettes financières divers	518	31	340	147
Total emprunts et dettes financières	715	55	513	147
Avances et acomptes clients	132	132		
Fournisseurs et comptes rattachés	140	140		
Dettes fiscales et sociales	67	67		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7	7		
Groupe et associés	68	68		
Autres créances	6	6		
Total des dettes	420	420		
Produits constatés d'avance	65	65		
Total des dettes	1 200	540	513	147

5.2. Engagements hors bilan donnés ou reçus

(en millions d'euros)

Catégories d'engagements	Total	Divers (loyers, prêts, cessions...)	Sociétés consolidées par intégration globale
<u>Engagements et cautions donnés</u>			
Europe - Afrique	188	118	70
Amérique du Nord	30	1	29
Amérique du Sud			
Asie/Pacifique	16	2	14
Total engagements / cautions donnés	234	121	113
<u>Engagements et cautions reçus</u>			
Reçus Agences de voyages	8	8	
Abandon de créances (clause retour à meilleure fortune)	46		46
Constructions - travaux Chantiers			
Développement	6	6	
Total des engagements et cautions reçus	60	14	46
<u>Engagements réciproques</u>			
Montants non utilisés d'un crédit confirmé	10	10	
Achats de devises à terme	43	43	
Ventes de devises à terme	25	25	
Total des engagements réciproques	78	78	

L'indemnité due en cas de cessation des fonctions du Président et du Directeur Général (hors cas de licenciement pour faute grave ou lourde) serait d'un montant équivalent à deux années de rémunération brute.

5.3. Engagements de loyers

Détail des engagements minimum au titre de contrats de location simple non résiliables. Les montants sont indexés au dernier taux connu.

(en millions d'euros)

	Total loyers à payer	2022	2023	2024	2025	2026	2027 à au-delà
Loyers restants dus	1 019	102	93	92	88	83	561

Note 6. Effectif moyen

Effectif annuel en équivalent temps plein :

	31/12/2020	31/12/2021
Cadres	604	525
Employés	3 551	5 325
Total	4 155	5 850
qui peut se décomposer en :		
Cadres et employés permanents (siège, bureaux de pays et G.O. villages)	1 718	1 453
Autres personnels villages	2 437	4 397

Note 7. Filiales et Participations

(en millions d'euros)	% déten	Capit aux propres *	Valeur comptable des titres	Dépréciations des titres	Créances rattachées aux participations	Prêts et Autres Immobilisations financières **	Dépréciations des prêts et avances	Valeur nette comptable des titres, prêts	Montant des cautions et avals	Résultat du dernier exercice clos	C.A. du dernier exercice clos	Dividendes perçus pendant l'exercice
Filiales												
Club Med Amérique du Nord	100,00	479	497	(473)				24		(19)		
Club Med Amérique du Sud	100,00	138	105	(105)						(1)		
Club Med Centre d'Appel Européen	100,00	(7)	17	(17)								
Club Med A	100,00											
Club Med Digital	100,00											
Club Med Marine	100,00	3	32	(30)				2		(5)	1	
Club Med Property Holding	100,00											
Domaine de Dieulefit	100,00	7	8				8					
Société des Villages de Vacances	100,00	2	1				1		30			
Société de Gestion Hôtelière et de Tourisme	100,0	(7)	7	(7)								
Total Filiales Françaises			667	(632)				35	30			
Akdeniz Turistik Tesisler	100,00		40	(40)							1	
Albion Development Ltd	100,00	2	5	(3)			2					
Club Med Asie	100,00	72	5	(5)					2			
Club Med Deutschland	100,00	(8)	3	(3)					8			
Club Med Holland	100,00	1	1				1		1		1	
Club Med Ukraine	100,00	(1)									1	
Club Med Russia	100,00	4							1		16	
Club Med Viagens	100,00		2	(2)							1	
Club Méditerranée Belgique	100,00	13	15	(2)			13		9	(1)		
Club Méditerranée Espagne	100,00		3	(2)			1				2	
Club Méditerranée Hellas	100,00	38	99	(61)	7		45					
Club Méditerranée Israël	100,00	4	6	(2)			4		2	2	2	
Club Méditerranée Services Europe Ltd	100,0	1										
Club Méditerranée Suisse	100,00	4	7	(3)			4		3	2	26	
CM Bazic	100,00		2	(2)								
Holiday Villages Management Services	100,0	(35)	1	(1)					38	(11)	1	
Servicios Auxiliares del Club Méditerranée	100,0	6	7	(1)			6					
SVV Seychelles	100,00	27							24	24	(1)	
Société de Gestion Touristique du Cap	100,0	(8)							4			
Club Med South Africa	100,00											
Vacances Proprietary Ltd	100,00	2									3	
Total Filiales Etrangères			196	(127)	7			76	92			8
Total Filiales			863	(759)	7			111	122			8

(en millions d'euros)	% déten	Capitaux propres *	Valeur comptabl e des titres	Dépréciations des titres	Créances rattachées aux participations **	Prêts et Autres Immobilisation s financières **	Dépréciations des prêts et avances	Valeur nette comptable des titres, prêts	Montant des cautions et avals	Résultat du dernier exercice clos	C.A. du dernier exercice clos	Dividendes perçus pendant l'exercice
Participations												
Belladona Company for Hotel and Tourism	50,00		5	(5)								
CMVT Holdings	25,00											
Holiday Hotels	50,00	12	3					3	2	1	2	
Club Med Voyage (Tunisie)	49,00										0	
Immobiliaria Challenger (1)	33,33		1	(1)								
Société de Promotion et de Financement Touristique Carthago (2)	32,24	5	11	(6)				5				
Total Participations Etrangères			20	(12)				8	2			
Total Participations			20	(12)				8	2			
Total Général			883	(771)	7			119	124			8

Les filiales sont les sociétés dont le pourcentage de détention est supérieur à 50%. Les participations sont les sociétés dont le pourcentage de détention est compris entre 10 et 50% du capital.
Les informations concernant les Filiales et les participations sont basées sur les comptes consolidés IFRS au 31/12/21.

* Capitaux propres y compris résultat de l'exercice

** Y compris intérêts sur prêts

(1) Bilan et compte de résultat non disponibles

(2) Chiffre d'affaires non disponible

Au 31 décembre 2021, la Société détient 10 filiales françaises, 21 filiales étrangères et 6 participations étrangères.

Note 8. Éléments concernant les entreprises liées et les participations

(en millions d'euros)

	Montants bruts concernant les entreprises	
	liées	en participation
<u>Actif</u>		
Titres de participations	863	20
Créances rattachées à des participations	7	
Prêts et autres immobilisations financières		
Autres créances	472	30
<u>Passif</u>		
Autres dettes Groupe	68	
Autres dettes financières	100	44
<u>Résultat</u>		
Produits de participation (dividendes)	8	
Autres produits financiers	27	
Charges financières	(163)	

⁽¹⁾ y compris dotations et reprises de provisions liées aux situations nettes des filiales

Note 9. Rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la Société Mère

(en millions d'euros)

	31/12/2020	31/12/2021
Montant brut des rémunérations globales des membres du Comité de Direction Générale y compris les dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice	4,6	3,5

Note 10. Participation

Aucune réserve de participation n'a été dégagée au titre de l'exercice dans le cadre de l'accord dérogatoire du Groupe.

Note 11. Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société entre dans le périmètre de consolidation par intégration globale de la société Club Med Holding. La société Club Med Holding est une SAS, son siège est à l'adresse suivante : 11 rue de Cambrai, 75019 Paris.

Les comptes consolidés de Club Med Holding sont intégrés dans les étés financiers de la société Fosun Tourism Group côté à la bourse de Hong-kong. Fosun Tourism Group regroupe l'ensemble des activités touristiques de Fosun International LTD qui constitue la hoding ultime du groupe.